



Productivité et Compétitivité de l'Agriculture Africaine dans une Economie Mondiale

Compte Rendu de la 4ème Assemblée générale
du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique

Sandton Convention Centre, Johannesburg
10-16 juin 2007



Quelques images de la 4ème Assemblée générale du FARA, Sandton Convention Centre,
Johannesburg, 10-16 juin 2007



Ci-dessus: Ouverture de la 4ème Assemblée générale du FARA; ci-dessous: déroulement des discussions.



Plénière des OSC



Des femmes à l'Assemblée



Clôture de la plénière



Des Ministres et Délégués ont assistés à l'exposition des technologies agricoles de l'Afrique du Sud



Productivité et Compétitivité de l'Agriculture Africaine dans une Economie Mondiale

Compte Rendu de la 4ème Assemblée générale
du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique

Sandton Convention Centre, Johannesburg
10-16 juin 2007



Forum pour la Recherche Agricole en Afrique
PMB CT 173 Cantonments
2 Gowa Close, Roman Ridge
Accra, Ghana

2 0 0 8

Citation: FARA (Forum pour la Recherche Agricole en Afrique). 2008. *Productivité et compétitivité de l'agriculture Africaine dans une économie mondiale*. Compte rendu de la 4ème Assemblée Générale du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique. Sandton Convention Centre, Johannesburg, Afrique du Sud. 10-16 juin 2007. Accra, Ghana. 68 pp.

FARA exhorte les lecteurs à faire un bon usage de cet ouvrage. Une citation correcte est requise.

Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)

PMB CT 173 Cantonments

2 Gowa Close, Accra, Ghana

Tél.: +233 21 772823 / 779421

Fax: +233 21 773676

Email: info@fara-africa.org

Site web: <http://www.fara-africa.org>

ISBN 978-9988-1-1066-9 (imprimé)

ISBN 978-9988-1-1061-8 (pdf)

Design: www.bluepencil.in

Impression et reliure: www.pragati.com

Table des Matières



Introduction	1
Points saillants des discours	3
Principales Résolutions de la 4 ^{ème} Assemblée Générale du FARA	9
Communiqué ministériel	11
1. Identifier et exploiter les avantages compétitifs de l’Afrique dans la production agricole, l’agroalimentaire et les industries connexes	15
2. Développement des Capacités de l’Afrique pour le Commerce et l’Innovation Agricoles	19
3. Tirer des leçons des succès passés de la recherche qui ont permis d’influencer les politiques agricoles	23
4. Etat des cinq conditions requises pour repositionner l’agriculture en Afrique	27
5. Positionner les institutions de recherche agricole afin qu’elles soient plus efficaces	31
6. Apprendre des leçons de la gestion des risques et des catastrophes	35
7. Aptitude de l’Afrique à renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour le secteur agricole	39
8. Mobiliser la société civile pour le développement agricole	43
9. Agriculture périurbaine	47
10. Tirer profit des savoirs traditionnels pour le développement tout en respectant la propriété intellectuelle, l’intégrité morale et éthique et la biosécurité	50
Réunion de travail de l’Assemblée Générale du FARA	54
Sigles et Abréviations	61

« Pourquoi l'Afrique a-t-elle besoin du FARA ? La réponse se trouve dans la capacité du FARA à aider le continent à aborder le thème de cette Assemblée. »

« Le FARA semble nous avoir offert un catalyseur efficace pour l'action. »

SE, M. Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud



Introduction

Puisque le FARA est un forum, il est essentiel que ses parties prenantes aient une bonne opportunité pour garantir que l'on réponde à leurs priorités. Afin d'écouter ses parties prenantes, le Secrétariat du FARA organise de nombreuses concertations sur des thèmes prioritaires. Il participe également à des concertations organisées par l'ensemble des parties prenantes du FARA. Toutefois, l'Assemblée générale du FARA constitue l'occasion la plus importante pour tout le Forum de se réunir pour échanger des informations et des opinions, de recevoir des rapports d'étape et de déterminer le programme du Forum. Elle offre également aux parties prenantes, l'opportunité d'examiner les principaux instruments de gouvernance du Forum et d'élire le bureau du Forum.

La 4^{ème} Assemblée générale a été abritée à Johannesburg par le gouvernement de la République Sud-Africaine du 10 au 16 juin 2007. Elle a été marquée par la participation enthousiaste de 793 délégués représentant les diverses entités membres du FARA (Tableau 1).

Tableau 1. Participants à la 4^{ème} Assemblée générale du FARA

Catégorie	Nombre
Organisations sous-régionales	23
Instituts Nationaux de Recherche Agricole	105
Universités	82
Bailleurs de fonds	24
Médias	13
Organisations régionales	25
Organisations mondiales	4
Communautés économiques régionales	18
Organisations non-gouvernementales	87
Organes politiques	14
Centres Internationaux de Recherche Agricole	91
Organisations paysannes	36
Secteur privé	22
Autres	31
Agences onusiennes	4
Instituts de Recherche agricole	71
Total	806

Bien que le présent compte rendu ne présente qu'un résumé des discussions qui ont eu lieu lors des séances plénières et des réunions parallèles tenues au cours de la semaine, il essaie de réunir toutes les conclusions importantes des discussions, des recommandations et des décisions des délégués.

Le FARA est reconnaissant au gouvernement de la République d'Afrique de Sud qui a abrité l'Assemblée générale et apporté un généreux soutien financier et en nature. Le FARA voudrait également exprimer toute sa gratitude aux nombreux Sud-africains des institutions publiques et privées ou qui de leur propre chef ont apporté leur contribution volontaire et efficace à la réussite de l'Assemblée générale.

C'est surtout aux délégués qui ont pris la peine et le temps de participer à cette Assemblée et dont l'esprit de réalisation d'un objectif et d'unité est incarnée dans la philosophie même du Forum que l'on doit le succès de cette Assemblée générale. Elle constitue d'ailleurs le meilleur fondement possible sur lequel jeter les bases du nouveau Plan Stratégique 2007-2016 du FARA.

Points saillants des discours



Points saillants du discours prononcé par l'Honorable Ministre de l'Agriculture et des Affaires foncières de la République d'Afrique du Sud, Mme. Lulama Xingwana.

Rôle de l'agriculture dans l'économie sud-africaine

« Le système agricole sud-africain très dualiste est doté d'un petit nombre d'opérations commerciales dirigées principalement par des exploitants blancs et d'un grand nombre d'exploitations de subsistance dirigées par des exploitants noirs. Les problèmes et les possibilités varient pour chaque groupe. Les réformes agraires se poursuivent avec une série de mesures destinées à aborder les inégalités du passé, y compris la redistribution des sols, les programmes d'appui agricole destinés aux communautés rurales défavorisées et un programme diversifié destiné à autonomiser la population noire engagée dans le secteur agricole et alimentaire »

« L'économie sud-africaine, y compris l'agriculture, s'intègre de plus en plus dans les marchés mondiaux. ...L'ouverture du secteur agricole a classé l'Afrique du Sud parmi les premiers exportateurs mondiaux des produits agroalimentaires tels que le vin, les fruits frais et le sucre.»

« L'Europe est de loin le plus grand partenaire commercial agricole puisqu'elle absorbe presque la moitié des exportations agricoles du pays. Le marché africain est la deuxième destination la plus importante représentant 26% des exportations, tandis que le marché asiatique occupe une place moins importante avec 18% du total. »

« ...En plus des facteurs économiques, la mondialisation et les réformes sociales locales ont contribué à l'assouplissement des mesures d'intervention rigoureuses. »

« Ces réformes se sont soldées par la réduction du niveau des tarifs moyens, la simplification de la structure tarifaire et le maintien d'un profil de la montée des tarifs. Les nouvelles mesures commerciales ont amélioré l'accès aux marchés étrangers par les exploitants et les ont exposés davantage à la concurrence extérieure. »

« L'essor du secteur agricole est lié à la mesure dans laquelle la production primaire est alignée sur les besoins de l'économie, tant en termes de la consommation directe des biens

Je suis persuadée que nous devons faire preuve d'enthousiasme et de vivacité en vue d'aborder des questions telles que la compétitivité au niveau mondiale, l'amélioration de la qualité de vie de nos populations, la valorisation et le renforcement des possibilités d'investissement.

Mme. Lulama Xingwana, Honorable Ministre de l'Agriculture et des Affaires Foncières de la République d'Afrique du Sud

primaires que de la demande pour les matières premières au niveau de la production. Par conséquent, il est important de percevoir la vision pour l'agriculture dans un contexte plus général de l'économie plutôt que de lui accorder une place restreinte dans la production agricole primaire ».

« Le rôle de l'agriculture va au delà de l'analyse économique stricte de la contribution du secteur à l'économie parce que son importance relative ne pourra pas être simplement vue sous l'angle économique. Les objectifs sociaux et politiques priment sur les objectifs économiques. Il serait donc naïf de se borner aux indicateurs économiques classiques pour expliquer l'importance relative de l'agriculture ».

« En conclusion, je suis persuadée que nous devons faire preuve d'enthousiasme et de vivacité en vue d'aborder des questions telles que la compétitivité globale, l'amélioration de la qualité de vie des populations, la valorisation et le renforcement des possibilités d'investissement. Notre vision commune devrait garantir la participation durable à l'économie agricole sud-africaine par toutes les parties prenantes qui reconnaissent la nécessité de maintenir et d'accroître la production commerciale, de favoriser la compétitivité internationale et d'aborder les tendances et les préjugés historiques qui ont restreint la croissance et le développement de l'agriculture. »

« Le défi fondamental à relever est la capacité à trouver le juste milieu entre une politique sociale plus participative et un environnement macroéconomique stable et ouvert dans lequel tant le rôle de l'intensification du développement agricole que les limites de la contribution de l'agriculture sont clairement reconnus. »

Points saillants du discours prononcé par l'Honorable Ministre de l'Agriculture et des Affaires foncières de la République de l'Afrique du Sud, Mme. Lulama Xingwana à l'occasion du Dîner Gala

« Les objectifs pour la réduction de la pauvreté en Afrique sont bien connus mais ils ne sont pas en train d'être réalisés. De nombreux programmes et institutions de recherche et du développement rapportent de bons retours sur investissements mais tous leurs efforts communs sont loin de faire un impact important au niveau national sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Pour briser le cycle de la pauvreté, les Questions Clés relatives au renforcement des systèmes d'innovation technologiques et au renforcement des capacités scientifiques et institutionnelles en Afrique devraient être abordées de front ».

« Les technologies sont tout à fait essentielles à l'évolution de l'agriculture. Toutefois, les impacts des investissements considérables dans le développement et le transfert des technologies en Afrique ont été inégaux. Avec l'avènement de nouvelles options technologiques et l'implication de nouveaux acteurs dans le secteur privé en particulier, de nouveaux défis se présentent en ce qui concerne la gestion des technologies dans le secteur agricole. Les anciens arrangements en matière de recherche et de développement qui datent de 20 à 30 ans ne sont pas appropriés... »



Mme. Lulama Xingwana, Honorable Ministre de l'Agriculture et des Affaires Foncières de la République d'Afrique du Sud.

« Les partenariats publics – privés qui [poursuivent] le développement d'innovations sont très importants parce qu'ils permettent aux partenaires de puiser dans des ressources complémentaires et de profiter des synergies et d'un apprentissage commun ».

« Une révolution agricole africaine nécessitera l'engagement et l'action des gouvernements, des institutions publiques, privées et à but non lucratif ».

« Les institutions publiques, privées et à but non lucratif devraient investir dans le développement des connaissances scientifiques et des technologies appropriées pour la recherche et le développement agricole ».

« Des modèles commerciaux réussis devraient être mis en place dans les pays africains en vue d'accroître la productivité des producteurs pour les aider à se nourrir et à se lancer dans une agriculture qui leur servira de source de revenu. A cet égard, l'African Biofortified Sorghum, un projet financé par l'Initiative Grand Défis de Santé dans le Monde de la Fondation Bill et Melinda Gates, pourra servir d'exemple. Ce projet est une approche innovatrice vers la résolution des questions liées à la malnutrition dans certaines parties de l'Afrique».

« Nous devons toujours nous rappeler que l'agriculture est le pivot des économies africaines. Les gouvernements, les institutions publiques, privées et à but non lucratif devraient collaborer en vue de réunir les aptitudes, les expériences et les compétences nécessaires à révolutionner l'agriculture et à renforcer l'économie en général».

« La Déclaration de Maputo – La Déclaration sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire en Afrique, ratifiée par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine lors de sa Deuxième Session Ordinaire tenue à Maputo les 10 et 11 juillet 2003, a fourni un appui politique solide au PIDAA. Au cours de cette session, les Chefs d'Etat et de

J'ai déjà affirmé....que le réservoir d'ingéniosité, c'est l'esprit des millions de nos concitoyens dont la plupart sont des agriculteurs et des éleveurs... S.E. Mme. Rosebud Kurwijila, Commissaire de l'Union Africaine chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture

Gouvernement ont convenu d'adopter des politiques saines pour le développement agricole et rural et se sont engagés à affecter au moins dix pour cent de leurs budgets nationaux à la mise en œuvre de ces politiques dans les cinq années à venir ».

« J'aimerais terminer ce discours en faisant la lumière sur l'importance critique de l'appropriation africaine des initiatives de développement. Puisque nous abritons la 4ème Assemblée générale du FARA, j'aimerais vous exhorter à considérer la viabilité à long terme du FARA en tant qu'institution dirigée et possédée par les Africains. Ceci exige que nous fournissions des ressources pour son fonctionnement et que nous participions à la formulation de ses politiques et programmes. »

Points saillants du discours prononcé par S.E. Rosebud Kurwijila, Commissaire de l'Union Africaine chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture. (Ce discours a été prononcé en son nom par le Prof. Richard Mkandawire Conseiller agricole du Secrétariat du NEPAD.)

Promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture africaine dans l'économie mondiale

« L'Union Africaine a le plaisir de noter que le programme de cette assemblée a été soigneusement élaboré afin d'aborder les Questions Clés pouvant permettre à l'Afrique d'être totalement compétitive sur le marché mondial».

« La première session abordera la première étape essentielle, c'est-à-dire identifier et s'approprier à exploiter les avantages compétitifs de l'Afrique en matière de production agricole, d'agroalimentaire et d'industries connexes ».

« Conformément au titre du deuxième thème...nous devons aborder l'incapacité de nos institutions d'enseignement et d'apprentissage à développer les types de capacités humaines dont dépendent l'innovation et, de ce fait, le développement. »

« ...Le troisième thème de cette assemblée ... se penchera sur notre capacité à tirer des leçons de nos succès passés en vue d'influencer les politiques agricoles. L'Afrique a besoin de politiques axées sur les pauvres et favorables....mais nos décideurs ont souvent pris des décisions qui ne font pas l'objet d'une analyse préalable profonde des résultats probables de différentes options. La communauté de recherche agricole devrait être proactive afin de combler cette lacune et de fournir des preuves scientifiques pour la formulation des politiques. »

« Au cours de la 4ème session, nous verrons les progrès effectués sur les propositions du FARA [adoptées à la dernière Assemblée générale du FARA] ».

« La 5ème session abordera la manière dont nous pouvons positionner les institutions de recherche agricole pour qu'elles constituent le puits de nouvelles connaissances sur lequel

les innovations pourront être basées et qu'elles suppriment les obstacles auxquels font face nos systèmes agricoles innovateurs».

« L'éruption récente de la grippe aviaire hautement pathogénique dans huit pays africains et la propagation sans précédent de la fièvre de la vallée du Rift au Kenya annoncent la probabilité de davantage de cas des maladies zoonotiques qui peuvent mettre en danger les communautés humaines. Conscients de ces préoccupations, nous attendons vivement les résultats de la 6ème session en vue de tirer des leçons des réactions aux risques et aux catastrophes. »

« La 7ème session abordera la question fondamentale liée à l'aptitude de l'Afrique à renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour le secteur agricole. »

« Nous avons eu tendance à considérer les institutions de la société civile comme des organismes de surveillance...Toutefois, elles jouent un rôle plus important et devraient donc être considérées comme des parties prenantes essentielles à l'innovation agricole.... J'espère que la 8ème session nous fournira des informations pouvant nous permettre de réaliser cet objectif ».

« ...nous avons toujours tendance à nous concentrer uniquement sur l'agriculture rurale. J'espère que la 9ème session examinera cette opinion et aidera à orienter la manière dont nous apprécions l'agriculture périurbaine et même urbaine. »

« J'ai déjà affirmé...que le réservoir d'ingéniosité, c'est l'esprit des millions de nos concitoyens dont la plupart sont des exploitants et des éleveurs...le 10ème thème [de cette assemblée] devrait tenir compte des différents succès ignorés tels que les fosses d'agriculture Zwai au Niger et au Burkina ».

« La Commission de l'Union Africaine, l'UA-NEPAD et les Communautés Economiques Régionales soutiennent vivement les efforts déployés par le FARA et les OSR en vue de renforcer les systèmes d'innovation agricole nationaux et régionaux en Afrique ; et nous comptons sur vous pour des conseils afin que nous puissions contribuer...de manière efficace à la promotion de la productivité et à la compétitivité de l'agriculture africaine dans l'économie mondiale ».

Points saillants du discours de S.E. le Président de la République de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki, (Prononcé en son nom par S.E. le Ministre de l'Agriculture et des Affaires foncières, Mme. Lulu Xingwana)

« J'ai le plaisir d'accueillir encore un fois l'Assemblée générale en Afrique australe. Je vous félicite tous, parties prenantes du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA), pour vos réalisations collectives depuis la création du FARA il n'y a que cinq ans, à l'occasion de sa première Assemblée générale tenue à Maputo en juillet 2002. Trop souvent, nous avons

Je vous félicite tous, parties prenantes du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA), pour vos réalisations collectives depuis la création du FARA il n'y a que cinq ans lors de sa toute première Assemblée générale tenue à Maputo en juillet 2002.

S.E. M. Thabo Mbeki, Président de la République de l'Afrique du Sud

créé des institutions que nous avons chargées de mener des actions approfondies et efficaces mais nous nous sommes rendus compte à la longue que nous n'avons mis en place que davantage de lieux de palabres. Trop souvent, les réunions et les conférences n'ont pas su joindre la parole aux actes. Toutefois, avec la création du FARA, il semble que nous avons su mettre en place une tribune d'action efficace ».

« La question implicite qui se pose à tous les participants est de savoir pourquoi l'Afrique a besoin du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique ».

« La réponse se trouve dans l'aptitude du FARA à aider le continent à aborder le thème de cette Assemblée – 'Promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture africaine dans d'économie mondiale'. Il s'agit d'un défi énorme, mais il doit être relevé. C'est un défi qui nécessite l'apport de toutes les parties prenantes de la recherche agricole et du développement africains que vous représentez, vous les participants à cette Assemblée ».

« Des systèmes pour la constitution de la masse critique et l'élimination des lacunes dans le cadre de notre quête de nouvelles connaissances agricoles existent par le biais des organisations sous-régionales pour la recherche agricole (OSR) qui soutiennent les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) ».

« Au niveau continental, la chaîne est complétée par le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique qui entretient des liens auprès des OSR, d'une part, et de la Commission de l'Union Africaine ainsi que du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), d'autre part. Il est également lié aux capacités d'innovation agricole mondiale grâce à sa collaboration avec les forums pour la recherche agricole et le développement d'autres continents aussi bien qu'avec le Forum Mondial pour la Recherche Agricole (GFAR) ».

« Afin de créer des capacités d'innovation agricole viables qui peuvent faire évoluer l'agriculture africaine, le FARA ainsi que les OSR et leurs partenaires à tous les niveaux ont proposé un ensemble d'actions... toutes conçues et gérées de façon à se conformer aux principes du Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique (FAAP) que les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains ont approuvé l'année dernière à Banjul ».

« Les gouvernements africains ainsi que les organismes régionaux et les partenaires au développement de l'Afrique vous écoutent attentivement, vous les parties prenantes du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique, pour voir le degré de votre adhésion à ces initiatives continentales ainsi que la manière dont celles-ci sont mises en œuvre conformément aux principes de subsidiarité, surtout au niveau national mais aussi au niveau sous-régional. Votre approbation et votre contribution à leur amélioration joueront un rôle majeur dans leur réussite, voire dans la réussite du concept du FARA ».

« Les gouvernements africains et nos partenaires au développement se sont engagés à accroître de manière considérable, leurs investissements dans le développement de l'agriculture africaine. La question qui se pose est de savoir si cette Assemblée confirmera les options viables pour ces investissements en vue de promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture africaine dans l'économie mondiale ».

« Il est de l'intérêt de toutes les parties prenantes de la recherche agricole et du développement africains, surtout la majorité des pauvres des zones rurales et urbaines, que vos délibérations aboutissent ».

Principales Résolutions de la 4^{ème} Assemblée générale du FARA



1. Identifier et exploiter les avantages compétitifs de l'Afrique dans la production agricole, l'agro-industrie et les industries connexes

Recommandation. Les parties prenantes du FARA devront promouvoir le commerce inter africain des denrées de base et le commerce international des produits de haute valeur en créant des environnements commerciaux capables d'attirer le secteur privé et le secteur public à produire des outils qui puissent aider les petits exploitants à investir dans le changement et à gérer les risques.

2. Développer les capacités de l'Afrique pour le commerce et l'innovation agricole

Recommandation. Les parties prenantes du FARA devront développer des compétences locales en matière d'innovation et des aptitudes à identifier et à s'appropriier les innovations étrangères ainsi qu'à tirer pleinement profit des traditions familiales africaines avec une nouvelle confiance et une plus grande fiabilité dans les solutions et produits locaux, sous-tendus par un environnement politique et financier qui appuie les petites et moyennes entreprises.

3. Tirer des leçons des succès passés de la recherche qui ont permis d'influencer les politiques agricoles

Recommandation. Les parties prenantes du FARA devront avoir pour objectif de capitaliser l'impact de la recherche et du développement agricole en offrant aux décideurs politiques des options pragmatiques basées sur des preuves et qui ont été de préférence élaborées conjointement par les chercheurs et les décideurs politiques en collaboration avec les facteurs influant la politique notamment les média.

4. Etat des 5 conditions requises pour repositionner l'agriculture en Afrique

Recommandation. Les parties prenantes du FARA ont endossé un ensemble intégré de fonctions d'appui aux réseaux comme base solide pour des contributions continentales aux travaux des OSR à condition qu'elles soient mise en œuvre conformément au principe de subsidiarité et organisée de façon à atteindre un impact.

5. Positionner les institutions de recherche agricole afin qu'elles soient plus efficaces

Recommandation. Les parties prenantes du FARA devront faire un plaidoyer et faciliter le renforcement de la gestion de la recherche, renforcer les sciences agricoles et les compétences de tous les acteurs des filières de production afin qu'ils soient en mesure de participer efficacement aux approches de systèmes d'innovation et que ces efforts soient soutenus par des mécanismes de financement durables tels que les fonds de dotation.

6. Apprendre des leçons de la gestion des risques et des catastrophes

Recommandation. Les parties prenantes du FARA devront développer des capacités en matières vétérinaires et de surveillance de maladies sur les animaux, des systèmes de réponse et d'épidémiologie et les relier aux systèmes sur les maladies touchant les hommes afin de permettre aux pays africains de faire face aux éruptions de maladies surtout les maladies zoonotiques et de respecter les normes internationales de santé et de sécurité. Il est également nécessaire d'avoir de meilleures réponses communautaires aux risques de désertification, de dégradation des terres et de changement climatique.

7. Aptitude de l'Afrique à renforcer les capacités humaines et institutionnelles au profit du secteur agricole

Recommandation. Les parties prenantes du FARA devront faire face à la question plus globale et systémiques de renforcement des capacités afin de se focaliser sur les causes plutôt que sur les symptômes, de veiller à ce que les initiatives de renforcement des capacités reflètent les demandes confirmées et de corriger les problèmes de discrimination de sexe et d'âge ainsi que les inégalités. Ce faisant, elles devraient tirer profit des TIC et des réseaux d'information et d'apprentissage basés sur le renforcement des capacités et la technologie. Ce processus devra être soutenu par des investissements africains et la création d'environnements propices aux formateurs, aux chercheurs, aux facteurs de changement et au secteur privé, de sorte à leur permettre de travailler ensemble dans le cadre de stratégies visant à tirer le meilleur des capacités africaines.

8. Mobiliser la société civile pour le développement agricole

Recommandation. Les parties prenantes du FARA doivent reconnaître le fait que les organisations de la société civile de l'Afrique sub-saharienne et de l'Afrique du nord se composent d'une variété d'institutions et qu'il n'est pas conseillé d'essayer de leur imposer des valeurs. Les organisations de la société civile doivent être soutenues et renforcées pour leur permettre de remplir leurs missions dans le contexte du partage sur la base d'objectifs mutuels et le respect des perspectives et motifs des unes et des autres au lieu de convenances artificielles d'autres organisations.

9. L'agriculture périurbaine

Recommandation. Les parties prenantes du FARA doivent considérer la recherche sur l'agriculture péri urbaine comme activité importante mais en tant qu'activité qui nécessite de nouvelles approches de recherche et la diffusion de résultats y compris l'exploitation de la diversité des cultures du secteur de l'horticulture africaine, les demandes des marchés locaux et de la diaspora africaine, les risques liés à la production du secteur de l'horticulture sans oublier le potentiel de développement inhérent à la diversité au niveau des animaux, des poissons, du bois, des insectes et des microbes.

10. Tirer profit des savoirs traditionnels pour le développement tout en respectant les droits de la propriété intellectuelle, l'intégrité morale et éthique et la biosécurité

Recommandation. Les parties prenantes du FARA doivent intégrer la science locale à la recherche et au développement agricole et faire les ajustements personnels et institutionnels nécessaires pour favoriser la communication et l'apprentissage mutuels entre les adeptes des différentes sciences. La propriété intellectuelle des communautés locales doit bénéficier d'une protection juridique contre l'appropriation frauduleuse et l'exploitation externes de leurs propriétés intellectuelles pour garantir leur droit à utiliser et à partager la biodiversité au sein de leurs communautés et de leurs domaines.



Communiqué Ministériel

La 4^{ème} Assemblée générale du FARA, qui a vu une participation forte, dynamique et diversifiée, a été riche en informations et en connaissances sur les opportunités et les problèmes de l'agriculture africaine. Cette opportunité a été mise à profit lors des délibérations de la Table Ronde Ministérielle tenue le 12 juin 2007 qui a porté sur les problèmes les plus pressants qui se posent à l'agriculture africaine.

La Table Ronde Ministérielle était présidée par son Excellence Madame Lulu Xingwana, Ministre Sud-Africaine de l'Agriculture et des Affaires Foncières. Elle a vu la participation de l'Honorable Ernest A. Debrah, Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana, de l'honorable John Karim-Sesay, Vice Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire de Sierra Leone, de l'Honorable Abu Baker Al-Mansour, Secrétaire Général du Comité Populaire de l'Autorité de l'Agriculture, de la Santé Animale et des Ressources Maritimes de la Libye, de l'Honorable Paul Smit, Vice Ministre de l'Agriculture, de l'Eau et de la Foresterie de la Namibie, de l'Honorable Olifant Mfa, Ministre Délégué de l'Agriculture du Botswana, de l'Honorable Kibirige-Seibunya Israel, Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, des Industries Animales et de la Pêche de l'Ouganda, de l'Honorable Farba Senghor, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de la Sécurité Alimentaire du Sénégal, de l'Honorable Rugare Mumbo, Ministre de l'Agriculture du Zimbabwe, et du Dr Samba Ly, Directeur Général de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger, représentant le Ministre du Développement Agricole du Niger.

A la suite de leurs délibérations, les Ministres ont rendu public le présent communiqué:

Communiqué issu de la réunion des Ministres Africains de l'Agriculture tenue à Johannesburg le mardi 12 juin 2007:

Nous, Ministres de l'Agriculture réunis au cours de la 4^{ème} Assemblée générale du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) tenue au Sandton Convention Center de Johannesburg en République d'Afrique du Sud du 10 au 16 juin 2007 :

Conscients des améliorations significatives dans la production et la productivité de l'agriculture africaine et des progrès faits par rapport aux engagements pris lors de la Table Ronde Ministérielle tenue en Ouganda le 7 juin 2005 pendant la 3^{ème} Assemblée générale du FARA, à savoir:

- appuyer les parties prenantes du FARA dans la mise en oeuvre d'un programme d'action globale, comme convenue lors de la 3^{ème} Assemblée générale;

- rendre effectifs le changement institutionnel et le renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre d'une recherche orientée vers l'impact, utilisant toutes les avancées appropriées de la science et des méthodes et paradigmes de recherche;
- mobiliser les ressources financières nécessaires pour redynamiser les instituts nationaux de recherche agricole incluant les universités, les établissements agricoles, les organisations sous régionales et régionales, et rendre possible l'appui stratégique de leurs partenaires régionaux et internationaux;
- Faire le plaidoyer en faveur de la cause des organisations sous régionales et régionales pour leur permettre de bénéficier de la collaboration transfrontalière et du partage de tâches;
- appuyer la recherche agricole pour le développement en tant que meilleur moyen d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- donner mandat au FARA pour assurer le plaidoyer en faveur des programmes agréés par les parties prenantes lors de la 3^{ème} Assemblée générale, pour promouvoir le partenariat en vue de leur mise en œuvre et pour développer un cadre intellectuel et physique offrant des opportunités d'apprentissage de façon à ce que toutes les parties prenantes puissent contribuer à leur diffusion la plus large;

Reconnaisant que malgré ces progrès, l'Afrique est toujours en retard par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, particulièrement l'OMD 1 qui consiste à éradiquer la pauvreté extrême et la faim d'ici 2015, et l'OMD 7 qui cherche à assurer la durabilité de l'environnement d'ici 2015;

Conscients que le contexte de la recherche agricole pour le développement en Afrique a été substantiellement amélioré par l'approbation, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains réunis à Banjul en 2006, du Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique (FAAP) et que ce dernier définit les directives et principes de la mise en œuvre du Pilier IV du Programme Détaillé de Développement Agricole de l'Afrique (PDDAA), qui englobe la recherche agricole ainsi que la dissémination et l'adoption de technologies;

Endossons l'appel du FAAP pour :

- les réformes des institutions et services agricoles;
- l'accroissement des investissements pour la productivité agricole et
- un appui financier régulier et coordonné.

Plaidons pour le respect des principes du FAAP concernant :

1. l'élargissement des pouvoirs des utilisateurs finaux pour assurer leur participation effective dans la définition des priorités et des programmes de travail de la recherche, la vulgarisation et la formation afin de les rendre plus adaptés;
2. la subsidiarité planifiée pour donner la responsabilité et le contrôle des ressources pour les activités de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles au niveau le plus approprié de prise de décision (local, national et régional) ;
3. le pluralisme dans la prestation des services de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles de façon à ce que les différentes capacités et forces d'une large gamme de fournisseurs de services tels que les universités, les ONG, les secteurs publics et privés, puissent contribuer aux opérations de productivité agricole financées sur fonds publics;
4. les approches basées sur l'évidence et qui mettent l'accent sur l'analyse des données, dont les facteurs économiques et l'influence du marché sur le développement des politiques, la définition des priorités et la planification stratégique pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles;

5. l'intégration de la recherche agricole dans les services de vulgarisation, le secteur privé, les programmes de formation, de renforcement des capacités et d'éducation afin de répondre de manière holistique aux besoins et opportunités d'innovation du secteur ;
6. l'incorporation explicite de critères de durabilité dans l'évaluation des investissements publics dans la productivité agricole et les programmes d'innovation (fiscale, économique, sociale et environnementale) ;
7. l'utilisation systématique de systèmes améliorés de gestion de l'information, en particulier pour la planification, la gestion financière, l'élaboration de rapports et le suivi et évaluation ;
8. l'introduction du partage des coûts avec les utilisateurs finaux sur la base de leur capacité financière, pour augmenter leur part dans l'efficacité de la prestation de services pour améliorer la durabilité du financement ;
9. l'intégration de l'aspect genre à tous les niveaux, y compris les producteurs, les organisations de producteurs, le secteur privé, les institutions publiques et le personnel de recherche et de vulgarisation.

Conscients que l'Afrique doit se positionner pour répondre aux défis liés:

- aux changements climatiques qui auront les effets les plus sévères sur le Continent Africain et en particulier sur les pauvres en milieu rural, tels que les phénomènes atmosphériques de plus en plus incertains et extrêmes, la perte des ressources en eau, et sur l'expansion des maladies humaines, végétales et animales ;
- aux contraintes physiques et institutionnelles liées au commerce intra –africain des matières premières agricoles et des produits manufacturés ;
- à la nécessité de politiques et d'approches bien structurées pour la production de biocarburants, qui soit conforme à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos pays ;
- à l'utilisation de grains alimentaires pour la production de biocarburants dans les pays non africains, grands producteurs de grains, qui fait monter les prix mondiaux du grain et réduit les stocks à partir desquels l'Afrique puisait traditionnellement pour les importations et l'aide alimentaire;
- aux prix de plus en plus élevés du carburant et des autres denrées qui augmenteront les coûts de fabrication des intrants agricoles et de transformation des produits agricoles ;
- à l'échec des négociations de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce et la persistance des subventions et barrières tarifaires qui freinent les opportunités de l'Afrique à apporter de la valeur ajoutée aux matières premières agricoles et;
- à la menace de la grippe aviaire hautement pathogène (GAHP), de la fièvre de la Vallée du Rift et des autres maladies zoonotiques transfrontalières.

Félicitons le Département d'Economie Rurale et d'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine (UA-DREA) et ses agences tels que le Bureau Inter Africain pour les Ressources Animales (UA-BIRA), le Nouveau Partenariat pour le Développement Economique de l'Afrique (NEPAD), le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA), l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), les membres Nord Africains de l'Association des Instituts de Recherche Agricole du Proche Orient et de l'Afrique du Nord (ARINENA) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe/ Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles (SADEC/FANR), pour l'unité de plus en plus solide dont ils font montre dans leurs objectifs et actions.

Réitérons notre conviction:

- qu'une recherche agricole vigoureuse est essentielle pour la production des changements scientifiques, techniques, économiques, politiques et socio culturels nécessaires pour augmenter les revenus ruraux, améliorer la sécurité alimentaire, réduire la dégradation des ressources naturelles et la perte de la biodiversité, et augmenter la contribution de l'Afrique au commerce international ;
- que des systèmes nationaux de recherche agricole solides sont les fondations pour un développement agricole national et des programmes sous régionaux et régionaux cohésifs;
- que l'importance de la demande en recherche agricole est telle que tous les acteurs dans la recherche doivent être engagés et encouragés à contribuer à maximiser l'impact de l'investissement global de toutes les sources dans la recherche agricole à partir de leurs avantages collaboratifs basés sur le principe de subsidiarité et de prise de décision participative.

Réaffirmons notre engagement à un développement agricole équitable et durable et nous engageons à créer un environnement favorable à la recherche agricole permettant l'avancement du développement agricole et se traduisant par l'amélioration des conditions de vie de la majorité des Africains, qui sont des petits agriculteurs et des éleveurs.

Félicitons le Secrétariat du FARA, sous la direction éclairée du Docteur Monty Jones, pour la contribution remarquable qu'il a apportée depuis 2005 pour accélérer la mise en œuvre du Pilier IV du PDDAA, et l'exhortons à maintenir le même esprit et la même énergie pour faire face aux défis qu'ils auront à affronter d'ici à la tenue de la 5^{ème} Assemblée générale.

Affirmons le Plan d'Action suivant et nous engageons à:

- promouvoir l'efficacité des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) et de nos organisations sous régionales et régionales de recherche;
- assurer que nos institutions agricoles de développement, de recherche et de formation/éducation fonctionnent conformément aux principes du FAAP;
- respecter l'engagement de nos gouvernements à investir 10% de notre PIB national dans l'agriculture;
- soutenir cet investissement par les ressources financières nécessaires pour redynamiser les instituts nationaux de recherche agricole dont les universités et les établissements d'enseignement agricole;
- assurer la diffusion à tous les niveaux des résultats de la recherche;
- appuyer les organisations sous régionales et régionales qui appartiennent à nos systèmes nationaux de recherche agricole et
- redynamiser l'éducation tertiaire agricole pour qu'elle produise des techniciens, des ingénieurs et des diplômés de 3^{ème} cycle dotés à la fois de l'expertise disciplinaire de niveau international et des capacités nécessaires pour participer efficacement aux systèmes modernes d'innovation agricole capables de faire face aux opportunités et problèmes susmentionnés.

Par la présente, Nous donnons mandat au FARA pour développer un plaidoyer en faveur des programmes agréés par ses parties prenantes lors de sa 4^{ème} Assemblée générale, pour promouvoir le réseautage entre ses partenaires africains et non africains conformément à son nouveau Plan Stratégique tel que amendé et agréé par la décision de l'Assemblée générale du FARA.

1. Identifier et exploiter les avantages compétitifs de l'Afrique dans la production agricole, l'agroalimentaire et les industries connexes.

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devraient promouvoir le commerce intra-africain en produits vivriers et le commerce international en matière de produits de valeur élevée. Ceci devrait être sous-tendue par la création d'un environnement commercial qui utilisera les compétences du secteur privé et du secteur public en vue de produire les outils qui aideront les petits exploitants à investir dans le changement et à gérer les risques.

Questions clés

- L'Afrique a un avantage compétitif au niveau de ses propres marchés de consommation.
- L'aide à l'Afrique s'est focalisée sur les aliments plutôt que sur le savoir-faire lié aux filières de production et au financement.
- Les exploitants africains ont besoin d'outils de gestion des risques.
- Il serait essentiel d'impliquer le secteur privé et les institutions financières.

Introduction

Dr. Joyce Cacho, Directrice, Agribusiness Initiative Programme, Corporate Council on Africa

Une collaboration coordonnée permettrait aux secteurs public et privé de catalyser la croissance économique en Afrique. Le moment est venu pour que les institutions africaines de sciences et de technologies se repositionnent – en fonction de la demande des consommateurs – en vue d'aider les agriculteurs à gérer les risques et à créer des partenariats avec le secteur privé. Le secteur privé est une source d'aptitudes uniques pour changer les comportements, ce qui pourrait être utile pour le renforcement de l'adoption des technologies. Ces aptitudes comprennent la gestion des filières d'approvisionnement qui sont utiles à l'identification des aspects des filières de production que les sciences et les technologies devraient aborder ainsi que le dégraissage qui servira à rendre les produits plus accessibles à de plus importants segments du marché.

Contexte de la compétitivité, des marchés et de l'agriculture – Les investissements en matière de développement faits par les gouvernements et les donateurs récemment, sur la viabilité de l'environnement. Cette tendance émane d'un monde où les capitaux financiers et les marchés de l'information étaient peu accessibles (auparavant, les prix des stocks sur les ont pratiquement exclu la viabilité commerciale et se sont focalisés sur l'aide technique et, plus marchés partout au monde étaient disponibles 24 heures sur 24) et où la formulation des cadres de politiques facilitait le contrôle de plusieurs aspects de la croissance économique au niveau national.

Dans le monde actuel où les marchés des matières premières assument un caractère de plus en plus mondialisé, des changements spectaculaires se sont produits: les marchés financiers ont été ouverts au moment où le monde a cessé d'utiliser l'étalon de lingots-or au début des années 70; l'Internet constitue actuellement une source omniprésente d'informations et l'on peut y accéder un peu partout par téléphone cellulaire ; les pays développés sont devenus des marchés en pleine maturité, tandis que les pays en développement sont des marchés

naissants. Actuellement, les marchés sont des instruments de croissance économique pour toutes les populations.

La filière alimentaire --dictée par le consommateur -- établit un lien entre l'agriculture, le marketing et le commerce. Toutefois, en raison de l'éviction du secteur privé formel par les gouvernements et les donateurs les producteurs ou les consommateurs ont un choix limité pour ce qui est de rivaliser sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Producteurs africains et marchés mondialisés – Traditionnellement, les subventions dans beaucoup des pays des G8 ont incorporé des politiques en matière d'agriculture, de matières premières, de commerce et d'échanges internationaux en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Cette approche diffère en beaucoup de la situation où l'accent a été presque uniquement mis sur la production des produits agricoles pour la croissance économique et le développement en Afrique.

La meilleure possibilité de concurrence pour les producteurs africains dans une économie mondiale de matières premières, c'est l'approche de la filière de production du PIDAA. Cette approche intégrée et stratégique de la croissance économique basée sur l'agriculture en Afrique accorde une place prioritaire aux besoins alimentaires de l'Afrique et au commerce intra-africain.

En fait, les producteurs africains sont des gestionnaires des risques, des acteurs du secteur privé en ce qui concerne la production et, en même temps, des consommateurs comme le reste de la population. Pour que les producteurs africains puissent être compétitifs dans un marché de plus en plus mondialisé, les investissements dans les sciences, les technologies, les infrastructures et les institutions devraient être dictés par la question suivante: comment les investissements améliorent ou élargissent-ils l'ensemble des outils de gestion des risques pour le producteur africain?

Marchés pour les produits africains dans les économies de marché en pleine maturité des Etats-Unis et d'ailleurs – Les marchés de la consommation américains de produits agricoles basés sur l'agriculture se concentrent sur des domaines spécialisés tels que les aliments biologiques et les vins africains uniques pour lesquels les consommateurs sont prêts à payer des prix plus élevés.

Quoique importants, les créneaux spécialisés des USA ne constituent qu'une composante du portefeuille de marchés pour les produits africains basés sur l'agriculture.

Les marchés locaux et régionaux en Afrique, où la production agro-alimentaire est proche des consommateurs, offrent des possibilités de volumes plus importants, de marges de bénéficiaires réduites et une moindre vulnérabilité à des changements dramatiques des goûts et des préférences des consommateurs.

L'Afrique a un avantage compétitif considérable sur ses propres marchés de la consommation qu'un ensemble de politiques et un environnement d'investissement stable peuvent réaliser. Toutefois, l'alignement de tous les segments de la filière de production--transport, marketing, financement, commerce international, sciences et technologies -- constitue une condition transversale.

Traditionnellement, les Etats-Unis ont aidé l'Afrique à combler les lacunes en matière de production céréalière en cas de pénurie grave grâce à des programmes d'assistance. Toutefois, l'aide sous forme de filière de production agricole et de savoir financier américain pourrait transformer la production des matières premières agricoles en Afrique.

Renforcement de la compétitivité de l'agriculture en Afrique – En décembre 2006, les Chefs d'Etat, à l'occasion de leur réunion tenue à Abuja, au Nigeria, ont convenu que l'expansion des marchés en vue de répondre à la demande de vivres en Afrique et la promotion du commerce intra-africain constituaient des objectifs majeurs pour la redynamisation de l'agriculture en tant que pilier des efforts de développement économique. Ils ont convenu de promouvoir neuf matières premières au niveau du continent/à travers l'Afrique et trois autres au niveau sous-régional.

La filière de production se focalise sur la transformation des matières premières – La stratégie de la filière de production fournit des possibilités d'offrir aux producteurs et aux autres parties prenantes, des connaissances et des outils afin de mettre les risques en commun, d'améliorer la qualité de leurs produits, d'accroître le volume et de réduire la volatilité de leur production.

L'incorporation des activités des parties prenantes à l'agriculture et à l'agroalimentaire renforce les économies africaines en passant de la production à la transformation des matières premières agricoles. L'importance croissante des marchés de l'Afrique constitue un très nouveau phénomène. Les pays font face à des défis similaires à ceux connus lors de la période de la formation de l'Union Européenne et à ceux auxquels ont fait face les Etats-Unis alors qu'ils étaient encore une nation en pleine expansion géographique.

Aujourd'hui, la croissance économique de l'Afrique va prendre un tournant décisif. Les marchés naissants de l'Afrique s'approprient à investir dans les industries alimentaires. Des possibilités agroalimentaires dans les filières à marges bénéficiaires élevés telles que les produits de beauté et de soins corporels sont en train d'être explorées. Les entrepreneurs africains qui connaissent bien les marchés de consommation locaux et régionaux sont en train d'exploiter les possibilités, tandis que les capitaux financiers sont de plus en plus disponibles à travers les émissions d'actions associées à la privatisation.

En se repositionnant pour répondre à la demande des consommateurs et créer des partenariats avec le secteur privé, les institutions africaines de sciences et technologies peuvent augmenter le taux d'adoption des technologies et avoir un meilleur accès aux producteurs.

Réunion parallèle: Consortium Panafricain du Secteur Privé- Organisateur : FARA

Les participants à cet événement parallèle ont identifié des soucis majeurs comme le financement de l'agroalimentaire, le développement des produits et la valeur ajoutée, les risques liés à la filière de production, la gestion de la chaîne de l'offre, les alliances stratégiques/partenariats, la politique et la réglementation agricoles, les structures des marchés et l'information commerciale.

Ce forum a approuvé la création d'un organisme panafricain du secteur privé qui collaborera étroitement avec le FARA et les Organisations sous-régionales (OSR) sur les préoccupations majeures.

Les participants ont arrêté trois résultats escomptés comme indicateurs de progrès. Primo, un partenariat avec le secteur privé dans les domaines du financement des entreprises et des investissements. Secundo, les modalités pour stimuler les investissements en minimisant les risques. Tertio, la restructuration des marchés en vue de cibler le marché local, tout en surveillant de près les exportations.

Résumé des Délibérations de la Séance Plénière

En réponse, Mme. Vangile Titi, a soulevé la question relative aux conditions propices qui devraient être en place pour que l'Afrique puisse identifier et exploiter ses avantages compétitifs dans les domaines de la production agricole, l'agroalimentaire et les industries connexes dans une économie mondialisée. L'Afrique du Sud sait maintenant qu'une bonne politique propice est nécessaire mais insuffisante. Il y a beaucoup plus à faire. Les gouvernements doivent investir dans le transport, les ressources énergétiques, les télécommunications, l'irrigation, la recherche et le développement, les infrastructures de marketing et les ressources humaines en vue d'exploiter le potentiel pour la production primaire et la valeur ajoutée. Les gouvernements devraient également fournir les capitaux sous forme de subventions et de facilités de crédit en vue de stimuler le secteur privé et d'aider les producteurs à comprendre la sécurité alimentaire et les normes de qualité des aliments pour les marchés locaux et internationaux. L'expérience récente de l'Afrique du Sud nous montre que les gouvernements peuvent influencer l'acquisition des intrants financiers, techniques et de production du secteur agroalimentaire, tout en utilisant leurs réseaux ou infrastructures pour aider les petits producteurs à accéder aux marchés.

En réponse, Lucy Muchoki a souligné qu'il revient essentiellement à l'Afrique de développer l'agriculture africaine. Les défis à relever comprennent les investissements dans l'agroalimentaire, la gestion des risques, la sensibilisation aux conditions du marché, l'harmonisation des filières de production et le positionnement de l'agriculture comme domaine d'investissement viable. Elle a préconisé la création d'un secteur privé solide pour relever ces défis.

Un commentaire sur l'attention prioritaire accordée à neuf denrées de base par le PIDAA a souligné que les fruits et les légumes aussi bien que la création d'un marché spécialisé pour les expectations ont plus de valeur sur les marchés locaux que les denrées de base. Le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale lance un Programme « Challenge » pour les fruits et légumes. Ceci renforcera le portefeuille des possibilités offertes par le marché.

La concurrence, non seulement de l'Europe et de l'Amérique, mais aussi de la Chine et du Brésil, montre que les entreprises importent des marchandises mais s'intéressent très peu à la transformation. Des stratégies communes en vue d'engager les institutions commerciales et financières ainsi que de coordonner les cadres politiques et les milieux commerciaux permettront au secteur privé d'entrer en action plus tôt que prévu. La création d'une plateforme pour le secteur privé a été considérée comme un facteur essentiel pour assurer la participation de ce secteur. Les accords commerciaux publics – privés, négociés par le biais d'intermédiaires qui lient le secteur privé au secteur public tels que la Fondation Africaine pour les Technologies Agricoles (AATF), présenteront d'énormes possibilités.

Il y a eu un consensus en faveur d'une concentration sur les marchés locaux et régionaux aussi que sur l'importance de la création des liens entre l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (ASARECA) et le Conseil Ouest Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF) en vue de promouvoir le commerce.

2. Développement des Capacités de l’Afrique pour le Commerce et l’Innovation Agricoles

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devraient développer des capacités d’innovation locales, y compris la capacité à identifier et à adapter les innovations étrangères, et à tirer parti des traditions africaines relatives aux familles et relations élargies. Un regain de confiance et une meilleure dépendance vis-à-vis des solutions et des produits locaux devront être sous-tendus par un environnement politique et financier capables de soutenir les petites et moyennes entreprises.

Questions clés

- Le défi principal n’est pas le manque de technologies mais plutôt la façon de voir les choses - Les Africains doivent avoir confiance en eux-mêmes.
- Les traditions africaines relatives à la famille nucléaire et à la famille élargie, ainsi que l’échange local de biens et services constituent de bons modèles pour les entreprises communautaires.
- Les produits africains naturels sont estimés à des milliards de dollars mais les producteurs bénéficient très peu des avantages financiers.
- Le secteur privé et les gouvernements jouent des rôles importants dans la production, le marketing et la création des milieux propices pour assurer la prospérité des entreprises.
- Il faudrait accorder une attention prioritaire à la sensibilisation du public à la propriété intellectuelle, à la gestion de la propriété intellectuelle et à la conformité aux règles.

Introduction

Mandivamba Rukuni, Kellogg Foundation

Le défi principal pour le développement des capacités n’est pas le manque de technologies ou d’infrastructures, mais plutôt la façon dont les Africains voient les choses. Ceci les empêche de tirer parti de leur patrimoine de parenté, c’est-à-dire apprécier ce que l’on possède déjà quant aux relations, aux ressources et atouts humains, emprunter de façon intelligente de bonnes idées du monde développé et faire preuve de confiance en soi.

Les Africains des zones rurales sont pauvres parce qu’ils produisent des choses sur lesquelles ils ne comptent pas. Ils comptent sur les choses qu’ils ne produisent pas. De plus, ils érodent le puits de leurs atouts. Ils n’apprécient ni ne maîtrisent leurs propres connaissances. En fait, leur esprit est piégé dans un camp de squatter culturel.

Pour que les communautés africaines rurales soient en mesure de créer des richesses, elles devraient ajouter de la valeur à ce qu’elles ont ou produisent. De ce fait, leurs atouts se valoriseront par eux-mêmes. Cela veut dire, par exemple, qu’elles doivent ajouter de la valeur aux arbres, aux herbes et aux animaux, et s’unir pour améliorer les routes, les puits, les silos à grains et les habitations.

Cela veut dire également qu’elles doivent faire circuler les produits locaux et fournir des services locaux. Les liens de parenté constituent une base potentielle solide pour les entreprises au niveau communautaire – axés sur les familles nucléaires et élargies — et

l'échange de biens et services au niveau local. Puisque le commerce et l'innovation sont fondés sur les relations, les Africains sont bien placés pour s'y lancer à cause de l'importance des relations dans leur culture. Le succès des émigrés chinois, indiens et juifs peut s'attribuer partiellement au modèle d'affaires axé sur la famille élargie.

Le savoir peut s'appliquer aux affaires de trois manières. D'abord, en utilisant le savoir existant pour résoudre les problèmes ; ensuite, en empruntant de manière intelligente – copier et remettre les idées dans leur contexte ; et enfin, en adaptant et en reconstruisant à mesure que les situations évoluent.

Les enquêtes, la radio et l'Internet ne sont pas les seules sources d'informations commerciales majeures. Il est important est de connaître ses clients et leurs relations, et de savoir exploiter les marchés concurrentiels. Les produits de l'Afrique changent de main en moyenne neuf fois dont deux en Afrique.

Les aptitudes principales dont l'Afrique a besoin pour se développer comprennent la capacité à identifier les possibilités (la chasse), à conclure et à structurer les transactions, à gérer les relations, à négocier aux niveaux régional et global, à gérer les filières d'approvisionnement, à apporter une valeur ajoutée et à assurer la qualité.

Les producteurs africains ne sont pas susceptibles de conquérir ou de pénétrer de nouveaux marchés lucratifs de leur propre chef. Les entreprises devront s'organiser aux niveaux familial, national, continental et global. A ce stade, la diaspora africaine peut jouer un rôle capital. 90% du succès des entreprises provient surtout de la confiance. Les africains doivent apprendre à croire en eux-mêmes.

Réunion Parallèle: Initiative panafricaine du NEPAD sur le manioc (NPACI)

Organisateurs: Fondation Kellogg et Institut International pour l'Agriculture Tropicale

L'Initiative Pan Africaine du NEPAD sur le Manioc a été mise en œuvre en vue d'exploiter l'énorme potentiel du manioc en Afrique pour assurer la sécurité alimentaire et la création de revenus. Les trois composantes interdépendantes - le développement du marché et la recherche commerciale, la création de technologies pour le développement, et la production compétitive et durable - mettent l'accent sur la transformation de la production du manioc.

L'Initiative Pan Africaine du NEPAD sur le manioc a négocié un accord auprès de la Bourse Africaine pour les Matières Premières (ACE) en vue de fournir des informations commerciales (offres de vente ou d'achat) aux parties prenantes de la filière manioc en Afrique Orientale et Australe.

La réunion parallèle a identifié des questions prioritaires qui devraient être incorporées au programme de recherche et de développement de la NPACI. L'intention est d'accroître la résistance au changement climatique, de soutenir l'utilisation de la biotechnologie pour la recherche sur le manioc, de promouvoir la création des coopératives de producteurs et l'utilisation du manioc comme une matière première dans la production du fourrage et pour les industries, ainsi que de renforcer et d'harmoniser les systèmes de semences de manioc.

Les participants ont reconnu le rôle important qu'ont joué le secteur privé et le gouvernement en vue de soutenir la production et le marketing, et de créer un environnement propice nécessaire à assurer la prospérité des entreprises basées sur le manioc.

Réunion Parallèle: Initiative sur les Produits Africains Naturels

Organisateurs: Centre Mondial pour l'Agroforesterie et FARA

Cette réunion parallèle a formellement lancé la Naturally African Platform et mis en relief son mandat et ses aspirations.

Les produits africains naturels - gommés, résines, huiles, cires, aliments, médicaments et produits de beauté - sont estimés à plusieurs milliards de dollars, mais les avantages financiers revenant aux producteurs et aux agents de transformation sont misérables. Les avantages revenant aux Africains sont faibles parce que leurs segments des filières de production sont fragmentés parce que l'accent est mis sur les marchés internationaux et qu'ils ne sont pas conscients de leurs droits en matière de propriété intellectuelle.

Par conséquent, la réunion parallèle a recommandé le lancement d'une plateforme qui servira de forum et de mécanisme pour

- 1) identifier les défis et les possibilités liés au secteur des produits naturels ;
- 2) mettre en œuvre des programmes et des partenariats en vue d'assurer la valeur ajoutée compétitive des produits naturels ;
- 3) stimuler la création d'un marché local et régional pour les produits naturels et de faire en sorte que les Africains obtiennent leur juste part du rendement ;
- 4) faciliter la diffusion des succès, y compris la mise en œuvre des activités de recherche en matière de politique ; et
- 5) aborder les questions liées à la propriété intellectuelle et aux systèmes de bail pour les produits naturels.

Réunion Parallèle: Options innovatrices pour la Commercialisation des Résultats de Recherche agricole en Afrique

Organisateur: Fondation Africaine pour les Technologies Agricoles (AATF)

La réunion parallèle s'est penchées sur la gestion de la propriété intellectuelle, la conformité aux règles, l'approbation du public et la diffusion des technologies au niveau des plateformes d'innovation agricole.

L'adoption efficace des technologies pour augmenter la productivité agricole comme moteur de développement économique de l'Afrique exige que le secteur privé collabore avec le secteur public. La gestion de la propriété intellectuelle, de la conformité aux règles et de la sensibilisation du public déterminera si le processus de commercialisation aboutira ou non. Les modèles d'innovation agricole réunissent les institutions du secteur public et du secteur privé, les ONG, les agents de vulgarisation et les associations paysannes pour qu'ils puissent aborder ces questions.

Les participants ont fait deux recommandations. Premièrement, l'excellence en ce qui concerne la gestion et l'appréciation de la propriété intellectuelle, la conformité aux règles et l'approbation du public devrait être incorporée aux activités de recherche et d'interventions agricoles en Afrique pour assurer l'accroissement de la productivité agricole en Afrique. Deuxièmement, le FARA devrait autoriser la Fondation Africaine pour les Technologies Africaines à mener la création des alliances qui assureront une meilleure appréciation et un meilleur traitement des questions liées à la propriété intellectuelle par les institutions africaines impliquées dans la recherche et le développement agricoles.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, Marcel Nwalozie s'est penché sur l'importance de la communication – surtout les technologies de l'information et de la technologie (téléphonie mobile, Internet et radio – pour la création et le maintien des relations et des interactions en matière d'innovation et de commerce. Il a souligné la nécessité de stimuler les investissements locaux et extérieurs dans les infrastructures de communication et de mettre en œuvre des politiques en vue d'encourager une utilisation généralisée. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'aborder les préoccupations liées à l'utilisation de nouvelles technologies.

Les participants se sont associés à l'importance de la promotion de l'esprit d'entreprise au niveau local qui a été soulignée dans l'introduction. Toutefois, il a été signalé que le manque d'intérêt pour les perspectives d'avenir est un phénomène typique. Nous devons incorporer des prévisions au développement des stratégies pour l'avenir car il existe des cadres à cet effet.

Les dimensions culturelles et spirituelles de la pauvreté ont largement été ignorées par les initiatives destinées à changer les comportements et la façon de voir les choses. La méthode scientifique ne se penche pas de façon adéquate sur ces dimensions.

Les participants ont réitéré le fait que les Africains devront se pencher sur la production, la valeur ajoutée et la commercialisation afin d'améliorer le commerce entre eux-mêmes et avec les marchés extérieurs. Le commerce avec l'extérieur nécessitera des efforts concertés en vue de changer des politiques pour faire face aux obstacles aux échanges équitables.

Les recommandations issues de la séance plénière ont été les suivantes :

1. il est nécessaire de faire des prévisions pour l'avenir afin de développer des stratégies qui nous montreront la voie à suivre à long terme ;
2. les réunions parallèles futures (telles que celles concernant le développement des capacités et le secteur privé) devraient être conjointement organisées pour permettre aux parties prenantes de participer à tous les deux ;
3. des programmes d'études agroalimentaires devraient être développés et incorporés aux programmes des écoles de commerce;
4. une attention prioritaire devrait être accordée à la promotion des aptitudes de négociation en Afrique;
5. l'imitation intelligente qui constitue une stratégie importante pour l'avancement devrait être appuyée par les politiques nécessaires, le développement d'aptitudes et les infrastructures ;
6. les échanges relatifs à la promotion de l'esprit d'entreprise au niveau local entre l'Amérique Latine et l'Afrique devraient occuper une place prioritaire ; il faudrait mettre en place un mécanisme pour suivre la mise en œuvre des recommandations issues de l'Assemblée générale et établir des rapports à cet effet.

3. Tirer des leçons des succès passés de la recherche qui ont permis d'influencer les politiques agricoles

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devraient chercher à maximiser l'impact de la recherche et du développement agricoles en mettant à la disposition des décideurs politiques, des options pragmatiques axées sur les preuves qui ont, de préférence, été conjointement développées par les chercheurs et les décideurs politiques en collaboration avec les facteurs qui influencent les politiques, y compris les médias.

Questions Clés

- Le processus de prise de décisions n'est pas linéaire mais plutôt complexe.
- La recherche joue un rôle important pour aider les décideurs politiques à effectuer des changements.
- Le dialogue en matière de politiques implique la création de forums où les parties prenantes discutent ensemble des recommandations relatives à la recherche sur les politiques.
- Les chercheurs devraient promouvoir les changements politiques généraux qui ciblent les producteurs aussi bien que les changements politiques axés sur les matières premières.
- La recherche devrait assurer la création des alliances stratégiques auprès des organisations de la société civile en vue d'influencer les changements politiques.
- Les milieux politiques aux niveaux national et régional devraient encourager le secteur privé à faire des investissements qui renforcent le commerce.
- Les priorités de recherche devraient être alignées en vue de réduire le chevauchement.

Introduction

Dr. Lindiwe Majele Sibanda, PDG, Réseaud'Analyse Politiquesur l'Alimentation, l'Agriculture et les Ressources Naturelles (FANRPAN)

Recherche – Lien des politiques, la réalité!

Le développement des politiques a lieu dans le cadre d'un régime global de processus qui s'allient pour engendrer le changement de politique.

« Toute la vie d'une politique est un ensemble chaotique d'objectifs et d'accidents. Il ne s'agit pas d'une mise en œuvre rationnelle des soi-disant décisions par le biais des stratégies choisies »¹

(Citation originale en anglais)

Rôle de la recherche dans la formulation des politiques – La recherche est un processus d'apprentissage qui fait partie intégrante du processus de développement. En tant que trait d'union, la société civile joue un rôle primordial. Une approche de systèmes d'innovation

1. Clay, E.J & Schaffer, B.B. 1984. Room for Manoeuvre. An Exploration of Public Policy in Agriculture and Rural Development, Heinemann Educational Books, London.

encourage une interaction entre la recherche, l'utilisation des connaissances et le développement des politiques.

Leçons tirées des interventions politiques dans le domaine de la commercialisation du maïs en Zambie – Lorsque les résultats des interventions politiques en matière de maïs ont été présentés aux décideurs politiques, il y a eu une réduction immédiate des impôts interdistricts, un abandon immédiat des tarifs sur le maïs et une demande d'études de suivi. Cette expérience a montré l'importance de la collaboration au sein d'une équipe de recherche régionale pluridisciplinaire qui partage un réseau commun. De plus, il a fallu se mettre nettement d'accord sur la nature du problème et le type de preuves qui pourront mieux répondre aux pressions dès le début de l'étude. Dans ce cas, les résultats de la recherche ont été immédiatement mis en œuvre parce que la confiance a été établie et des preuves crédibles ont été présentées.

Leçons tirées des interventions de politique en matière de prestation des services de santé animale au Kenya – Dans ce processus de politique, des acteurs multiples au sein et en dehors des organisations de politique formelles, les dépositaires d'enjeux, les bureaucrates et les contrôleurs ont joué des rôles importants dans la détermination des résultats. Faire partie du processus veut dire tirer parti des possibilités stratégiques, participer à des dialogues et à des réseaux multiples ainsi que reformuler constamment les documents. Les politiques informels ont fait plus de progrès que les politiques sur le papier. Il a fallu du temps et de la persévérance.

Leçons tirées des politiques d'intervention en matière d'harmonisation des règles régissant les semences au niveau de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) – L'harmonisation des règles sur les semences au sein de la région SADC a été péniblement lente. Il a fallu attendre 13 ans. Le retard a été causé par des capacités techniques insuffisantes, le financement limité, une implication restreinte des organisations de la société civile, les efforts fragmentés et mal coordonnés des donateurs et le manque d'une institution régionale chargée des semences qui fait autorité. Toutefois, plusieurs réunions aux niveaux national et régional ont offert des possibilités pour partager les expériences, apprécier les problèmes, faire des connaissances et chercher des solutions. L'appui d'une organisation internationale pour la recherche sur les semences a accéléré le processus politique.

Ce que les chercheurs devront faire – Afin d'influencer les politiques, les chercheurs devront comprendre le contexte politique, disposer des preuves crédibles et s'entretenir avec les décideurs politiques tout au cours du processus de recherche. Ils devront surtout persévérer dans leurs efforts – cela met du temps.

Réunion parallèle : Dialogue de la SADC

Organisateur: Département de l'Agriculture, République Sud-africaine.

Ce colloque d'un jour a abordé tous les dix sous - thèmes de l'Assemblée générale.

De jeunes scientifiques et des étudiants de troisième cycle, aussi bien que des experts agronomes ont été invités à contribuer à la discussion par le truchement des exposés choisis lors d'un processus compétitif. Des Questions Clés qui devraient être abordées par les Organisations sous-régionales (OSR), les gouvernements et les SNRA ont été identifiées. Un livre contenant les exposés retenus a été publié.

Réunion parallèle Communauté de Développement de l'Afrique Australe -Programme de Productivité Agricole Multi-Pays (SADC-MAAP)

Organisateur: SADC - MAPP

Cette réunion parallèle a informé les partenaires au développement de la région de l'état d'avancement du SADC - MAPP et sollicité leurs commentaires et suggestions en vue de finaliser le programme qui débutera sérieusement en 2008.

La plupart des participants voulaient savoir les arrangements institutionnels qui seront mis en place et la nature de la relation entre les OSR, le Secrétariat de la SADC et les institutions nationales. Les services de consultants ont été employés pour l'examen de ces questions.

Les discussions ont également souligné le rôle des parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme. De plus, elles ont mis en exergue le fait que dans le cadre de chacune des six composantes du programme, le SADC - MAAP mettra l'accent sur les priorités régionales transfrontalières.

Réunion parallèle : Programme substantiel pour le Développement de l'Agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD-PIDAA)

Organisateur: NEPAD

Cette réunion parallèle a été organisée dans le cadre du dialogue actuel parmi des acteurs majeurs en vue de soutenir la mise en œuvre du programme agricole au niveau national et régional dans le cadre du projet PIDAA. Il a été reconnu que le PIDAA est essentiel à la transformation de l'agriculture africaine avec le concours des instances nationales et internationales. Le défi qui se pose est de savoir comment ces engagements sont mis en œuvre sur le terrain.

La réunion a fait des recommandations précises sur la nécessité de la création des liens entre les piliers du PIDAA. La communication et l'établissement des rapports ont été mis en relief comme des éléments essentiels à la réussite. Le FARA devrait fournir des conseils au NEPAD sur la formulation d'une stratégie en vue de solliciter une allocation budgétaire plus importante des gouvernements nationaux. Le FARA lui-même a un rôle important à jouer en vue de se procurer et de faire le suivi des allocations budgétaires pour la recherche, le développement et l'adoption des technologies par les gouvernements.

La réunion a noté et convenu que la Plateforme de Partenariat du PIDAA est essentielle à l'examen et à la responsabilité réciproques du processus PIDAA, ainsi qu'à la mise en œuvre du programme convenu par les partenaires au développement et les partenaires africains.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, Carlos Sere a noté que des leçons pourraient être tirées des changements spectaculaires survenus en Chine où les approches en matière de politiques majeures ont été progressives et pragmatiques. La recherche devrait répondre à la question générale qui est de savoir si les changements proposés sont réalistes. Il y a deux dimensions du changement de politique: 1) le besoin immédiat par groupes spécifiques d'un changement de politique et 2)

les changements énormes selon lesquels le rôle de la recherche est d'arrêter le programme et de fournir de nouvelles preuves. Pour citer David Cleaver, « il y a deux types de recherches – la recherche des connaissances et la recherche de l'action ». Ce n'est pas toute activité de recherche qui aboutit à l'action immédiate. Les avantages à court et à long terme font tous partie du jeu.

Carlos Sere est d'accord que les preuves sont empiriques mais qu'elles ne sont qu'un facteur infime dans un environnement compliqué. Par exemple, la recherche trouve difficile d'influencer les décisions de politique sur les marchés. La recherche en matière de politique a l'option de donner des exemples pratiques. Les chercheurs sous-estiment les réalités tactiques de la formulation des politiques. Les décideurs politiques se préoccupent de celui qui bénéficiera des changements politiques parce qu'ils s'intéressent à celui qui va remporter ou perdre les prochaines élections, tandis que l'économiste s'intéresse aux solutions où personne n'est perdant.

La mise en pratique des changements politiques est une question complexe puisqu'il se peut que les décideurs politiques aient une appréciation différente de la politique elle-même et de la meilleure façon dont ils peuvent mettre en œuvre ces changements.

Les chercheurs ne devront pas sous-estimer le rôle de la communication dans le changement politique. Ils peuvent tirer des leçons des expériences des ONG. Les chercheurs essaient souvent d'influencer les politiques directement et d'avoir un accès direct aux décideurs de politiques. Puisqu'ils parlent rarement avec les médias, leurs idées n'attirent pas l'attention des décideurs politiques.

Carlos Sere a également approuvé le paradigme d'apprentissage. La recherche est une manière systématique d'apprendre mais quant aux politiques, les choses changent constamment. Par conséquent, les chercheurs devraient être flexibles et ouverts plutôt que linéaires dans leur approche. Ils devront se rendre compte du fait qu'ils ne sont qu'un seul groupe des plusieurs entités qui contribuent à un environnement très complexe.

L'autre répondant, Isaac Minde, a ajouté que nous pouvons tirer des leçons des réussites de l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en ce qui concerne les questions politiques. Il a affirmé que les chercheurs devraient parler du « comment » plutôt que du « quoi » lorsqu'ils abordent les questions politiques.

4. Etat des cinq conditions requises pour repositionner l'agriculture en Afrique

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devraient approuver l'ensemble de fonctions d'appui aux réseaux du FARA comme base solide pour les contributions continentales à l'action des Organisations sous-régionales (OSR), pourvu que ces fonctions soient mises en œuvre conformément au principe de subsidiarité et qu'elles soient organisées de façon à obtenir l'impact voulu.

Questions Clés

- Plus grande collaboration et compréhension entre le FARA et les Organisations sous-régionales.
- Le soutien que le FARA accorde à la création des réseaux catalyse et valorise le passage des approches axées sur les matières premières aux approches programmatiques.
- La mise en œuvre des programmes du FARA au niveau sous-régional présente certains soucis
- Le principe de subsidiarité devrait être respecté.
- Il est nécessaire d'obtenir un consensus et de réduire les coûts de transaction.
- L'Afrique du Nord encouragé à créer une OSR et à faciliter l'interaction et l'apprentissage auprès des pays d'Afrique sub-saharienne.

Introduction

Dr. Monty Jones, Premier Secrétaire Exécutif, Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)

La productivité agricole a généralement stagné en Afrique. Ces derniers temps, toutefois, le taux de croissance de 1,3% indique une tendance positive vis-à-vis de la réalisation du facteur total de 4% pour la productivité agricole dont on aura besoin afin d'atteindre d'ici 2015, l'objectif de croissance du PIDAA de 6%. Les producteurs devront accéder aux connaissances et aux technologies, aux marchés et aux services en vue d'accroître la productivité et la croissance économique en Afrique.

Le FARA et ses partenaires ont identifié cinq domaines nécessaires à faire évoluer l'agriculture en Afrique.

Le Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique (FAAP) énonce une structure de réforme et d'investissement dans la recherche agricole, et l'harmonisation des actions et des acteurs dans la recherche et le développement agricoles en Afrique. Le FAAP fait appel à la réforme des systèmes de recherche, de vulgarisation, de formation et d'enseignement ; à l'accroissement des investissements dans la recherche agricole ; et à l'alignement et l'appui coordonné du développement agricole et de la recherche en Afrique. Le FAAP a été adopté par les Chefs d'Etat africains et est mis en œuvre par les Communautés Economiques Régionales (CER) et les OSR pour assurer le développement des programmes de productivité agricole multi-pays (MAPP).

Les Approches des systèmes d'innovation telles qu'illustrées par la recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D) sont les mécanismes que le FARA veut transformer

en normes pour la recherche et le développement agricoles en Afrique. Le Programme « Challenge » pour l'Afrique sub-saharienne (PC ASS) démontrera l'impact et la validité de l'IAR4D, et identifiera et enregistrera les meilleures pratiques en vue de promouvoir l'IAR4D sur le continent. Elle est en train d'être développée et validée sur trois sites d'apprentissage-pilote, en par sous région notamment Afrique occidentale, orientale et australe. Ceci implique des innovations dans les processus, les méthodologies, les arrangements institutionnels, les interactions parmi les parties prenantes et les technologies, lesquelles innovations seront toutes évaluées vis-à-vis des indicateurs de référence.

Renforcement des capacités. Le rapport d'évaluation des capacités des SNRA a confirmé qu'il y a une déficit important dans les capacités humaines et institutionnelles nécessaires à mener la recherche, à gérer de manière efficace les ressources humaines et financières ainsi qu'à accéder aux possibilités de connaissances et d'apprentissage à l'échelle globale. Le Programme de Renforcement des Capacités pour la Recherche Agricole pour le Développement (SCARDA) renforcera les compétences et les capacités des SNRA en matière de gestion de la recherche, développera les capacités professionnelles des SNRA et améliorera la rétention du personnel. Au cours de la phase initiale de six mois, les besoins des SNRA en vue d'un renforcement des capacités intellectuelles et professionnelles seront évalués et un programme dont les frais seront intégralement remboursés sera développé. Pour que le renforcement des SNRA soit soutenu et que le besoin critique d'universitaires bien qualifiés et préparés pour exercer des carrières dans les systèmes d'innovation multipartenaires soit rempli, le FARA préconise également la mise en œuvre d'un programme pour le renforcement des Capacités Scientifiques et Institutionnelles de l'Afrique (BASIC). Ce programme se concentrera sur le renforcement des capacités pour l'enseignement et la formation de troisième cycle. Il sera mené par des universités africaines en collaboration avec des universités partenaires d'Europe, des Etats-Unis et d'ailleurs aussi bien qu'avec la communauté africaine de recherche agricole.

Renforcer l'accès des producteurs agricoles aux technologies – La mise en œuvre du programme pour la Diffusion de Nouvelles Technologies Agricoles en Afrique (DONATA) a commencé en 2007. Le DONATA analysera les filières de production des matières premières et identifiera des outils efficaces pour la diffusion des nouvelles technologies agricoles au profit des utilisateurs potentiels. Les OSR et les SNRA choisiront les cultures prioritaires et les pays cibles. La formation des femmes scientifiques et des agents de développement sera vivement encouragée et soutenue.

Améliorer l'accès à l'information et aux outils d'apprentissage à toutes les catégories de parties prenantes – Le niveau d'accès aux connaissances et aux technologies agricoles par les parties prenantes africaines demeure faible. La plateforme des Systèmes Régionaux d'Information et d'Apprentissage Agricoles (RAILS) facilitera l'accès et l'utilisation des connaissances et des moyens d'apprentissage mondiaux. Trois plateformes web sous-régionales ont été lancées et plus de 1.600 parties prenantes accèdent activement, utilisent et contribuent aux connaissances globales à travers ces plateformes.

Développement des politiques agricoles sur les technologies émergentes – La Plateforme Africaine pour la Biotechnologie et la Biosécurité (ABBP) facilite et catalyse l'accès des parties prenantes africaines aux connaissances sur la biotechnologie et la biosécurité, l'harmonisation des politiques basées sur les preuves et la participation aux processus de négociation des traités internationaux.

Leçons tirées – Le niveau de collaboration et de compréhension entre le FARA et les OSR s'intensifie. La création des réseaux est essentielle à l'harmonisation des politiques, à la viabilité du financement, aux possibilités d'accès aux connaissances et aux technologies par toutes les parties prenantes, à la prise de décisions stratégiques sur les politiques, les institutions et les marchés, et aux plateformes pour les innovations agricoles. L'appui du FARA à la création des réseaux ajoute de la valeur au processus de passage des approches communautaires aux approches pragmatiques par les OSR.

Au fur et à mesure que les programmes régionaux et les capacités se renforcent, le FARA cédera progressivement la mise en œuvre et la gestion des programmes régionaux aux OSR, conformément aux principes de subsidiarité. A tout moment, les intérêts des producteurs et des utilisateurs finaux seront placés au centre de tous les objectifs.

Réunion parallèle: Promouvoir la création des Partenariats.

Organisateur: Programme « Challenge » pour l'Afrique sub-saharienne, FARA

Cette réunion parallèle a cherché à catalyser l'innovation agricole en reproduisant l'approche IAR4D à travers l'Afrique. L'obtention d'un consensus prend beaucoup de temps mais constitue la base de la réussite du programme puisque l'innovation a besoin de partenariats. L'approche des systèmes d'innovation crée et utilise des combinaisons de connaissances provenant de sources différentes. Cela veut dire qu'il faut aborder les processus et les méthodologies de mise en œuvre de la recherche agricole pour le développement. L'apprentissage structuré est la base de l'innovation, tandis que les défis complexes pourront être relevés en faisant des démarches itératives simples.

Réunion parallèle : Surmonter les défis liés à la diffusion des succès de la recherche agricole.

Organisateur: Research into use (RIU), Promotion de l'Innovation Locale (PROLINNOVA), Diffusion de Nouvelles Technologies Agricoles en Afrique (DONATA) du FARA, Picoteam Ltd., WrenMedia Ltd., NEPAD.

Le rapport de cette réunion parallèle a souligné les facteurs nécessaires à diffuser les succès des activités de recherche. Les composantes des approches DONATA et PROLINNOVA et RIU pour la diffusion des succès agricoles comprennent :

- Des politiques adaptables qui soutiennent et encouragent l'innovation et le dialogue entre les acteurs.
- Un appui crédible à la vulgarisation et aux services qui tient compte non seulement des matières premières, mais aussi du système des moyens d'existence tout entier.
- La capacité à accéder aux connaissances et aux technologies.
- La participation active des parties prenantes.
- Les technologies adaptables aux contenus locaux.
- Des avantages qui minimisent les risques encourus par les utilisateurs finaux et l'emportent sur les coûts de transaction.
- Un appui soutenu et harmonisé.
- Des partenariats fonctionnels dotés de rôles précis et orientés par une vision commune.

- Suivi, évaluation et apprentissage continu.
- Accès à des marchés fonctionnels.
- Contrôle et appropriation par les producteurs, leurs institutions et prestataires de services.
- Capacité soutenue à innover par les acteurs.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, Paco Sérémé a exprimé des préoccupations en ce qui concerne le retard de la mise en œuvre du PC-ASS suite à la bonne marche de la phase initiale – certaines personnes étaient démoralisées et persuadées que le PC-ASS était dirigé de l’extérieur.

La relation entre le SCARDA et le BASIC quant au renforcement des capacités n’est pas claire, tandis que les résultats de l’évaluation des SNRA et une initiative qui implique activement les OSR, qui est solide et participative. Il est nécessaire d’appliquer le principe de subsidiarité—le FARA se penche sur la coordination, les OSR sur la gestion des programmes et les SNRA sur la mise en œuvre.

En réponse, Papa Abdoulaye Seck, a affirmé que la redynamisation de l’agriculture en Afrique sera fondée sur des facteurs tels que la compétitivité, la diversification et la viabilité. Seul 30% des activités agricoles sont menées au niveau des exploitations, tandis que 70% des activités économiques associées à l’agriculture sont menées en dehors des exploitations. Puisque l’économie mondiale est dynamique et compétitive, les conditions justes devraient être en place pour que l’agriculture africaine, elle aussi, soit compétitive. La recherche devrait être participative, c’est-à-dire qu’il faut mieux écouter les producteurs et répondre aux besoins du marché.

Les pays d’Afrique du Nord sont encouragés à établir des OSR en vue de faciliter l’interaction et l’apprentissage auprès des pays sub-sahariens. Certains pays d’Afrique du Nord à revenu intermédiaire sont au-dessus du seuil de revenu et ne peuvent donc pas bénéficier des fonds fournis par certains donateurs.

Il semble que les responsables de la recherche sont efficaces en ce qui concerne la mobilisation des ressources mais faibles dans le domaine de la création de l’esprit d’équipe et de la résolution des conflits. En plus de la planification efficace, de la coordination et de la mise en œuvre des activités de recherche, tout le monde doit participer pleinement à un environnement qui encourage tout le monde à échanger des idées. Le Programme « Challenge » pour l’Afrique sub-saharienne est un cadre conçu en vue d’aborder ces questions.

Evidemment, la mise en œuvre des programmes du FARA au niveau sous-régional est une question qui suscite des préoccupations et les stratégies de sortie ne sont pas suffisamment directes. Il est nécessaire de respecter le principe de subsidiarité et de parvenir à un consensus ainsi qu’à la réduction des coûts de transaction.

5. Positionner les institutions de recherche agricole afin qu'elles soient plus efficaces.

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devront faire un plaidoyer et faciliter le renforcement de la gestion de la recherche, renforcer les sciences agricoles et les compétences de tous les acteurs des filières de production afin qu'ils soient en mesure de participer efficacement aux approches de systèmes d'innovation et que ces efforts soient soutenus par des mécanismes de financement durables tels que les fonds de dotation.

Questions Clés

- Le renforcement de la gestion de la recherche passe par la mise en exergue des relations entre les parties prenantes, la facilitation du flux d'informations et le feedback au profit des concepteurs des technologies.
- L'approche des systèmes d'innovation est appropriée à un changement propice des systèmes africains de production des petits exploitants et éleveurs. Elle doit pourtant être mieux comprise.
- L'enseignement agricole devrait consolider directement les connaissances des petits exploitants et des communautés.
- Le FARA devrait exploiter de nouveaux mécanismes innovateurs pour assurer le financement de la recherche agricole.

Introduction

Prof. Frans Swanpoel, University of the Free State, Bloemfontein, Afrique du Sud

Ces dernières années, de nouvelles visions, priorités et directions pour l'agriculture africaine ont émergé, à l'instar du PIDAA du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)². A travers le NEPAD et le PIDAA, les gouvernements africains se sont engagés à soutenir la recherche agricole pour le développement.

Une étude menée par le FARA³ sur la recherche agricole en Afrique reconnaît le fait que des SNRA efficaces sont les prestataires principaux de la recherche agricole pour le développement de l'Afrique. De ce fait, les SNRA devraient passer de l'approche pipeline du développement technologique à un « théâtre d'innovation » plus approprié pour engendrer le changement dans les systèmes de production complexes et très divers des petits exploitants et éleveurs africains. Cela nécessite, toutefois, des changements institutionnels qui fourniront un contexte approprié pour l'innovation.

Une révolution agricole en Afrique devrait se concentrer sur les petites exploitations familiales – L'expérience et la recherche ont montré qu'une révolution agricole en Afrique qui vise à aborder la pauvreté et le développement dans les zones rurales devrait se concentrer sur les petites exploitations familiales non seulement à cause de leur nombre important, mais aussi de leur capacité à engendrer le changement.

2. NEPAD.2002. www.nepad.org

3. Mukiibi, J et Youdeowei, A.2006. Performance de la Recherche Agricole en Afrique: Evaluation des impératifs des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole Efficaces et Productifs en Afrique. Résumé et recommandations stratégiques. Accra. Ghana. FARA.

Le concept selon lequel les petites exploitations peuvent constituer la base d'une révolution verte a été prouvé en Côte d'Ivoire, au Mali, au Kenya et au Zimbabwe. L'expérience du Zimbabwe, du Kenya, de l'Afrique du Sud, de la Namibie aussi bien que de l'Asie montre que les grandes exploitations ne pourront pas être le modèle principal. Toutefois, l'amélioration du bien-être des petits exploitants nécessite le développement des connaissances et des systèmes relatifs à l'agriculture rurale, l'implication massive et le développement d'une classe moyenne rurale.

Positionner les institutions de recherche agricole de manière à ce qu'elles soient plus efficaces

– Le système d'enseignement agricole devrait directement consolider les connaissances de ces petits exploitants et communautés au lieu de former des technocrates de haut niveau à l'université ou par le biais des services de vulgarisation ou des institutions de recherche. Il serait essentiel de renforcer les capacités des productrices et des femmes scientifiques, de créer des institutions rurales efficaces telles que des associations des matières premières, des banques villageoises et des entreprises familiales aussi bien que de renforcer la recherche, de résoudre les problèmes et de développer des aptitudes de gestion. Les principales institutions de recherche et d'enseignement locales devraient être créées et dotées d'un leadership intellectuel et stratégique.

Gouvernance et gestion – Les Instituts Nationaux de Recherche Agricole (INRA) devraient être encouragés, grâce à des réformes institutionnelles appropriées, à passer de la recherche agricole traditionnelle stricte à une approche des systèmes d'innovation de la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D).

La recommandation selon laquelle le FARA devrait créer un Bureau Africain pour les Services de Recherche Agricole en Afrique (AARSF) en vue de coordonner l'appui durable pour le renforcement des capacités de gestion de la recherche agricole pour les SNRA africains est très louable. Plusieurs organisations internationales offrent déjà des programmes d'études en gestion de la recherche agricole. Toutefois, l'Afrique devrait assumer la responsabilité de renforcer les capacités de ses leaders agricoles par le biais de programmes de formation tels que le programme de formation de deux semaines offert par la University of the Free State destiné aux gestionnaires africains de la recherche agricole.

Financement des institutions de recherche agricole – A l'exception du Botswana, de l'île Maurice et de l'Afrique du Sud, la plupart des INRA africains sont mal financés et dépendent principalement de l'appui des donateurs. En collaboration avec les OSR et les INRA, le FARA devrait explorer de nouveaux mécanismes innovateurs pour le financement de la recherche agricole. Ceci pourra se faire, par exemple, grâce au soutien du secteur privé ou au développement des alliances et partenariats stratégiques auprès des universités.

En plus de générer de nouvelles connaissances, les chercheurs devraient activement appliquer et utiliser les nouvelles connaissances et technologies en vue de développer de nouveaux produits, processus et services. Ceci passe par l'amélioration du milieu pour assurer la commercialisation au sein des INRA et des universités. Les chercheurs ont besoin d'infrastructures et du concours des entrepreneurs, des experts juridiques et commerciaux afin d'aider à identifier les projets qui ont le potentiel d'assurer la commercialisation et de fournir de l'appui en matière de protection de leurs innovations par des brevets. La commercialisation et les brevets favorisent des flux de financements supplémentaires pour les universités.

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles – La plupart des INRA en Afrique embauchent moins de 100 scientifiques. Seules les INRA sud-africains, nigériens et kenyans

en embauchent plus de 500. Près des trois-quarts des chercheurs employés par les INRA ont des doctorats mais moins de la moitié d'entre eux sont des femmes.

Quatre recommandations ont été faites en vue d'améliorer cette situation.⁴ D'abord, le FARA devrait soutenir des études approfondies de la masse critique de scientifiques nécessaire à la recherche et au développement agricoles (R & D), comme l'analyse récente des capacités agricoles de R&D menée en Afrique du Sud⁵. Deuxièmement, en collaboration avec des partenaires tels que le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) et d'autres organisations, le renforcement des capacités scientifiques et institutionnelles devrait être incorporé à tous les programmes régionaux du FARA, des OSR et des INRA. L'accent devrait être principalement mis sur la formation des formateurs. Ensuite, des programmes d'innovation devraient être formulés en vue d'accélérer la formation des femmes scientifiques agronomes. Enfin, les INRA devront faire campagne auprès des gouvernements pour obtenir des ressources supplémentaires en vue de soutenir des investissements prioritaires dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la connectivité. Pour ce faire, le FARA devrait établir des relations solides et collaborer avec les prestataires internationaux des systèmes d'information existants tels que le CTA et la FAO.

Alliances et partenariats stratégiques – La création des réseaux efficaces établit des alliances et partenariats viables et fonctionnels. Ces groupements sont essentiels pour capitaliser les ressources de recherche et renforcer les capacités des membres individuels. Toutefois, les réseaux des SNRA en Afrique ne sont pas institutionnalisés. Ils dépendent principalement des partenaires au développement et des donateurs. Au Burkina, par exemple, malgré le fait qu'il existe une collaboration solide entre l'INRA, l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA) et les organisations paysannes, l'INERA dépend entièrement du soutien des donateurs. Bien qu'ils ne dépendent pas totalement des donateurs, l'ARC et les Départements Provinciaux de l'Agriculture en Afrique du Sud ont eu à établir des liens solides en vue d'assurer le transfert des technologies. La création du Forum National pour la Recherche Agricole (NARF) vise à renforcer et à soutenir les efforts d'une manière plus unifiée, intégrée et réciproque.

Réunion parallèle Plateforme pour le Partenariat entre l'Afrique et l'Europe sur la Recherche et le Développement Agricoles (PAEPARD).

Organisateurs: Forum Européen sur la Recherche et le Développement (EFARD) et FARA

La PAEPARD est une collaboration afro-européenne coordonnée par le FARA et l'EFARD en vue de renforcer la compétitivité de l'Afrique dans la recherche, l'enseignement et le développement agricoles. La PAEPARD qui est maintenant à sa phase initiale, a beaucoup tiré de l'intérêt et de l'appui solide des participants à la réunion parallèle. Dans les 12 mois à venir, la PAEPARD, aura développé une plateforme durable et appropriée pour toutes les parties prenantes, formulé un plan de travail, pris des mesures concrètes sur des objectifs à court et à long terme, et créé des partenariats fondés sur la subsidiarité et un entendement commun.

4. Mukiibi, J. et Youdeowei, A. 2006. Agricultural Research Delivery in Africa: An assessment of the Requirements for Efficient, Effective and Productive National Agricultural Research Systems in Africa. Executive Summary and Strategic Recommendations. Accra. Ghana. FARA.
5. EWANG, p. 2006. Situation Analysis of Agricultural R&D Capacity in South Africa. Department of Science and Technology. South Africa.

Il a été vivement recommandé que la collaboration et les partenariats entre les INRA, les universités et les ONG soient formellement établis dans un certain nombre de pays pilotes. Les universités peuvent jouer un rôle important en vue d'aider les SNRA à être très efficaces. Parmi ces universités, on peut citer l'Université et le Centre de Recherches de Wageningen, le système des universités Land Grant aux Etats-Unis et les universités en Inde et au Brésil.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, le Prof. Emmanuel Owusu-Bennoah a affirmé que les institutions africaines ont été créées il y a plusieurs décennies et que les structures et les termes de référence devront maintenant être révisés en fonction de l'évolution des exigences du moment. L'innovation en Afrique devrait adopter une approche de systèmes plutôt qu'une approche pipeline. L'accent devrait être mis sur les relations entre les parties prenantes, la facilitation du flux d'information et du feedback aux concepteurs de technologies. Puisqu'elles sont dotées de ressources humaines et d'infrastructures limitées, les institutions de recherche devraient élaborer leurs propres stratégies en vue d'atteindre les utilisateurs finaux en utilisant par exemple les TIC pour offrir les résultats.

Jean Daniel Ngou Ngoupayou a souligné que les rôles du FARA et des OSR sont essentiels pour soutenir la mise en œuvre des stratégies en vue d'améliorer la recherche agricole. A la longue, les INRA ne seront efficaces et durables que si les gouvernements, conformément aux engagements pris par les Chefs d'Etat dans le cadre du NEPAD et du PIDAA, accordent un appui efficace à la recherche agricole.

Quant au financement pour la recherche, le Mali et le Ghana ont tissé des liens étroits avec la Banque Mondiale en vue de soutenir leurs systèmes de recherche agricole. Le miracle de l'Asie de l'Est s'est accompli parce que les pays de cette région ont renforcé le capital humain, appliqué le capital en matière de recherche et acquis des technologies. Les fonds de dotation et les fonds d'affectation spéciale constituent également des mécanismes pour le financement de la recherche.

Les INRA sont mises à rude épreuve lorsqu'elles s'impliquent dans des domaines où elles n'ont pas d'avantage compétitif, surtout au niveau du transfert des technologies. Par conséquent, l'approche des systèmes d'innovation, quoique plus appropriée, devrait être mieux comprise.

Les INRA ont des aptitudes insuffisantes en matière d'établissement de priorités et de planification des budgets; le FARA devrait donc intervenir au niveau régional. Il faudrait aussi tenir compte du suivi et de l'évaluation.

6. Apprendre des leçons de la gestion des risques et des catastrophes

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devront développer des capacités en matière vétérinaires et de surveillance de maladies sur les animaux, des systèmes de réponse et d'épidémiologie et les relier aux systèmes sur les maladies touchant les hommes afin de permettre aux pays africains de faire face aux éruptions de maladies en particulier, les maladies zoonotiques et de respecter les normes internationales de santé et de sécurité. Il est également nécessaire d'avoir de meilleures réponses communautaires aux risques de désertification, de dégradation des terres et de changement climatique.

Questions Clés

- Les maladies transfrontalières peuvent engendrer des pertes catastrophiques de produits; mettre en péril la sécurité alimentaire ; perturber le commerce des produits animaux, et nuire à la santé humaine. Par conséquent, de telles maladies sont susceptibles de donner lieu à des désastres.
- La logistique et les ressources financières insuffisantes, les services vétérinaires inadéquats, le mauvais contrôle du mouvement des animaux autour des frontières, et les conflits ont contribué à la propagation des maladies animales hautement pathogéniques, telles que la grippe aviaire et la fièvre de la vallée du Rift.
- La collaboration régionale et internationale devrait être améliorée en vue de contrôler, de supprimer et d'empêcher la propagation continue des maladies.
- Les mesures en vue de répondre aux risques et catastrophes naturels, tels que la désertification, n'aboutiront que si elles sauvegardent les sols et créent des moyens d'existence.

Introduction

Dr. M.T. Traore, Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine (BIRA-UA)

Les maladies animales transfrontalières qui touchent les êtres humains et les animaux, telles que la grippe aviaire hautement pathogénique (GAHP) et la fièvre de la vallée du Rift (RVF), sont des causes majeures de la morbidité et de la mortalité. Ces maladies peuvent également faire obstacle au commerce international du bétail et des produits de bétail. Ceci peut avoir des conséquences considérables pour les pays en développement où ces maladies deviennent des désastres naturels, perturbent les économies fragiles et renversent les gains en matière de développement acquis au fil des décennies.

Effets de la GAHP et de la RVF sur la productivité et la compétitivité de l'agriculture africaine dans l'environnement mondial – Les maladies animales transfrontalières telles que la GAHP et la RVF, sont les contraintes majeures auxquelles font face les activités rentables en matière d'élevage. Elles réduisent les revenus directement (à travers la mortalité et la réduction de la productivité) et indirectement (à travers les restrictions sur le commerce régional et international du bétail et des produits connexes). La présence des maladies animales transfrontalières implique que les pays devront se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui sont établies par l'Organisation Mondiale pour la Santé Animale.

Depuis 2003, suite à la propagation de la GAHP à partir de l'Asie du Sud-est, l'Afrique a été considérée comme le maillon faible des efforts faits en vue de prévenir et de contrôler les maladies au niveau global en raison des faiblesses inhérentes des réseaux de surveillance épidémiologiques, des capacités diagnostiques des laboratoires et de la capacité à répondre aux urgences sur le continent. En Afrique, très peu d'attention a été accordée aux interactions des maladies entre la volaille domestique et la volaille sauvage. Le niveau de sensibilisation a également été faible.

Questions, menaces et défis liés à la réponse aux crises de la GAHP et de RVF – le 8 février 2006, le continent africain a signalé la première éruption de la GAHP chez la volaille domestique au Nigéria. Depuis lors, des éruptions de la maladie chez la volaille domestique ont été signalées en Egypte, au Niger, au Cameroun, au Burkina Faso, au Soudan, en Côte d'Ivoire et à Djibouti.

Les contraintes et faiblesses des Plans des Programmes Environnementaux (EPP) et des plans d'action nationaux sont devenues évidentes. La maladie ne s'est pas propagée au sein des pays infectés où la densité avicole était faible. Toutefois, la menace de la propagation sur tout le continent est plus probable que jamais. Ceci pouvait se produire de plusieurs façons, y compris les conséquences d'un faible niveau de sécurité dans les parcs avicoles, la circulation de la volaille et des produits avicoles, le commerce de la volaille sur pied et le commerce légal et illégal de la volaille sauvage.

La stratégie de contrôle de la grippe aviaire en Afrique a été définie en septembre 2005 par le Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine (BIRA-UA) en collaboration avec l'Office International des Epizooties (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Le plan de mise en œuvre de trois ans est basé sur la communication coordonnée, la prévention et le contrôle des maladies en vue de réduire la propagation et de limiter l'exposition des hommes au virus ainsi que le renforcement des programmes de santé publique. La mise en œuvre efficace du plan d'action nécessite une coordination efficace des parties prenantes sur le terrain aussi bien que le financement des institutions. A plus long terme, il sera nécessaire de renforcer les services vétérinaires et les institutions de santé et le niveau de ce renforcement devrait être durable et conforme aux normes de l'OIE.

La logistique et les ressources financières insuffisantes, les services vétérinaires inadéquats, le mauvais contrôle de la circulation des animaux autour des frontières ainsi que les conflits ont contribué à la propagation de la GAHP et d'autres maladies animales transfrontalières. La prévention et le contrôle sont mieux réalisés grâce à une combinaison de stratégies, telles que la surveillance et le suivi, l'abattage, le paiement d'un dédommagement approprié aux producteurs pour les animaux abattus, le cloisonnage et le zonage lorsque l'éradication totale ne peut pas se réaliser, la vaccination et le déstockage préventifs.

Coordination de la prévention et des interventions – La réussite de la maîtrise et de l'éradication est une fonction des leçons tirées jusqu'ici. Il faudrait trouver le moyen d'exploiter les leçons et de les incorporer aux plans régionaux d'urgence et d'alerte. Actuellement, les technologies permettent d'obtenir des prévisions assez exactes des facteurs de risque climatiques pour les maladies transfrontalières, telles que la fièvre de la vallée du Rift. Par ailleurs, des directives sont disponibles pour la prévention et le contrôle. Le BIRA de l'UA préconise le concept des Centres Régionaux pour la Santé Animale en partenariat avec l'OIE et la FAO en vue d'assurer la coordination des activités.

Réunion parallèle - Programme « Challenge » OASIS

Organisateurs : ICRISAT et ICARDA

Cette réunion parallèle s'est penchée sur les priorités et les partenariats pour le Programme « Challenge » proposé (OASIS) en vue de contribuer à la lutte contre la désertification (dégradation des terres arides due à l'action des forces humaines et naturelles). S'il est vrai que le programme OASIS est un programme global, le problème de la désertification est particulièrement grave en Afrique.

Les délibérations ont essentiellement porté sur deux questions principales, à savoir la nécessité d'accorder une attention non seulement aux systèmes agricoles, mais aussi aux impacts environnementaux et à l'expertise puisque les ressources environnementales sous-tendent les moyens d'existence; deuxièmement, la nécessité d'assurer le développement d'une composante solide pour le renforcement des capacités à travers le partage de connaissances, par exemple.

Une recommandation a été faite pour l'adoption d'une approche de systèmes holistique, y compris la création de partenariats élargis et étroits. Cette approche est représentée par cinq priorités:

- L'appréciation de la dégradation des terres agricoles arides et de l'écosystème naturel provoquée par les êtres humains.
- L'amélioration du paysage des terres arides, la gestion du sol, des eaux et des éléments nutritifs.
- L'amélioration de la politique sur les terres arides et des options commerciales et institutionnelles en vue de lutter contre la désertification
- Le développement des options de moyens d'existence qui mènent à une gestion plus durable, diversifiée et rémunératrice des terres arides.
- L'amélioration de l'apprentissage commun grâce à la création des liens entre les sources des données locales et scientifiques au niveau des terres arides.

Réunion parallèle - Innovation africaine de la base pour les Moyens d'Existence et l'Environnement (AGILE)

Organisateur: Land Care International

La réunion parallèle AGILE a partagé les expériences, exploré le rôle des institutions communautaires dans la gestion durable des sols et mis en exergue les meilleures pratiques pour assurer le développement institutionnel au niveau communautaire. Ceci a compris la description des possibilités/options pour l'alliance Land Care International, le réseau africain Land Care et les programmes nationaux Land Care en vue d'assurer la diffusion des pratiques de gestion des sols.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, le Dr. Ousamane Badiane a attiré l'attention sur l'importance des exercices de simulation en vue de préparer les producteurs et les populations à faire face aux risques et aux catastrophes. L'éruption des maladies animales hautement pathogéniques, par exemple, peut avoir des impacts socio-économiques énormes sur les revenus et la nutrition.

Un participant a partagé l'expérience qu'a vécue le Nigeria lorsqu'il maîtrisait la GAHP. Quatre mesures ont été mises en œuvre: D'abord, l'action immédiate qui était l'identification de la zone touchée par la GAHP; deuxièmement, l'élimination totale des animaux au sein des zones touchées; ensuite, le dédommagement adéquat; et enfin, la surveillance continue et efficace.

En réponse à une question sur la comparaison entre la gestion des crises et les coûts de prévention, il a été porté à la connaissance des participants que l'Institut International pour la Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), en collaboration avec l'Institut International de Recherche sur le Bétail (ILRI) et la FAO, est sur le point de lancer un programme en vue d'évaluer les conséquences socio-économiques de ces éruptions et de définir les options d'actions possibles afin de faire face à de telles situations.

Les participants ont été encouragés à s'intéresser aux relations entre les maladies et le climat. Etant donné que la manière dont les maladies se propagent est influencée par des événements prévisibles, il s'avère nécessaire de développer des moyens intelligents d'utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en vue de mettre en place un mécanisme d'alerte en temps réel.

Un participant a noté que bien que seules trois personnes soient mortes en Tanzanie de la fièvre de la vallée du Rift, les perturbations survenues dans l'industrie de la viande ont été considérables. Avant l'éruption de la maladie, environ 180 têtes de bétail étaient abattues chaque jour, mais ce chiffre a baissé à trois têtes par jour. Par conséquent, le prix de la viande a grimpé de 1-2 dollars américains à 4-6 dollars américains par kilo.

En ce qui concerne les dédommagements pour les producteurs, un autre participant a signalé qu'au Sénégal, le gouvernement a augmenté l'impôt sur la volaille importée en guise de mesure de dédommagement pour soutenir les producteurs de la volaille. La plupart des gouvernements qui se préoccupent de ces éruptions ont pris des mesures appropriées mais il y a toujours des progrès à faire. Les producteurs devront être dédommagés avant l'abattage des animaux. Si le taux de dédommagement est trop faible, les producteurs ne prêteront aucune attention aux efforts de contrôle. Ils mettront leurs animaux en vente et de ce fait, propageront la maladie.

7. Aptitude de l’Afrique à renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour le secteur agricole

Recommandation: Les parties prenantes du FARA devront faire face à la question plus globale et systémique de renforcement des capacités afin de se focaliser sur les causes plutôt que sur les symptômes et de veiller à ce que les initiatives de renforcement des capacités reflètent les demandes confirmées et de corriger les problèmes de discrimination de sexe et d’âge ainsi que les inégalités. Ce faisant, elles devraient tirer profit des TIC et des réseaux d’information et d’apprentissage basés sur le renforcement des capacités et la technologie. Ce processus devra être soutenu par des investissements africains et la création d’environnements propices aux formateurs, aux chercheurs, aux facteurs de changement et au secteur privé, de sorte à leur permettre de travailler ensemble dans le cadre de stratégies visant à tirer le meilleur parti des capacités africaines.

Questions Clés

- Une cause majeure de la lenteur des progrès en Afrique, c’est la capacité d’innovation faible, surtout dans le domaine de la recherche agricole pour le développement.
- Le développement des capacités africaines en matière d’innovation agricole nécessite des modifications et des outils radicaux pour assurer le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.
- Les gouvernements devront soutenir la recherche agricole pour le développement. L’Afrique n’aura pas intérêt à dépendre de sources extérieures pour renforcer ses capacités.
- L’approche des systèmes d’innovation devrait être adoptée, tandis que les TIC devraient être exploitées en vue de mettre en œuvre les programmes de recherche stratégique.
- Les ressources disponibles devraient être exploitées et déployées de manière stratégique et synergique.

Introduction

Anthony Youdeowei, Consultant International, Côte d’Ivoire

La recherche agricole et l’application de ses résultats et innovations scientifiques et technologiques au développement agricole jouent un rôle central dans la résolution efficace des difficultés liées au développement socio-économique durable de l’Afrique dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La recherche agricole cherche à résoudre les problèmes nationaux et sous-régionaux urgents; et si l’on s’attend à ce que cet effort ait les impacts escomptés, il faudrait exploiter les capacités humaines et institutionnelles de manière efficace.

Malheureusement, il est généralement reconnu que la recherche agricole et l’application de ses résultats scientifiques et technologiques au développement agricole n’ont pas su réduire de manière considérable la famine et la pauvreté en Afrique. Ceci laisse à prédire clairement que l’Afrique ne réalisera pas les OMD 1 et 7 – réduction de la pauvreté et de la faim extrême et promotion de la viabilité de l’environnement. Une cause majeure de la lenteur des progrès en Afrique, c’est la capacité d’innovation faible, surtout dans le domaine de la

recherche agricole pour le développement. Ceci pose un souci majeur puisque le nombre de jeunes chercheurs est en déclin. Cette situation est principalement due au fait que la plupart des jeunes africains considèrent l'agriculture et la recherche agricole comme des professions choisies en dernier recours.

La restauration et le renforcement des capacités agricoles de l'Afrique pour l'innovation nécessitent des modifications au processus de renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Les approches devraient être conçues en fonction des besoins des sociétés rurales et urbaines. Cela nécessite un renforcement des capacités pour faire face à l'insécurité alimentaire, réduire la pauvreté, créer des richesses et encourager les entrepreneurs. De tels changements exigent de nouvelles dimensions et paradigmes quant aux modèles qu'il faudrait adopter pour mener les activités de recherche pour le développement. Il faudrait également adopter de nouvelles approches plus appropriées à l'enseignement et à la formation agricoles. Ces changements permettront aux particuliers et aux institutions d'aborder de manière plus adéquate les questions liées au développement agricole aux niveaux national et sous-régional.

L'approche linéaire recherche – vulgarisation – adoption devrait être remplacée par une approche de systèmes d'innovation holistique et participative qui implique tous les acteurs des filières de production agricoles. Ceci nécessite l'implication des spécialistes très qualifiés ayant des compétences requises en matière de systèmes et capables de collaborer avec des collègues qui se sont spécialisés dans d'autres disciplines et exercent des professions différentes. Les particuliers et les institutions impliquées dans des activités multidisciplinaires, multi institutionnelles et multipartenaires devraient avoir des compétences très spécialisées et être en mesure de communiquer et de négocier de manière efficace avec d'autres acteurs et partenaires.

L'un des concepts e renforcement des capacités est qu'il « englobe toutes les activités qui rehaussent l'aptitude des personnes, des institutions et des organisations à contribuer de manière efficace à l'exploitation de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (STI) pour assurer le développement durable ». Il est tout à fait essentiel d'adopter ce concept comme cadre de formulation des programmes africains de recherche agricole pour le développement.

Développer/renforcer les aptitudes de l'Afrique à développer les capacités individuelles et institutionnelles nécessite des actions concertées. Les gouvernements africains devront faire preuve de volonté politique et mettre en œuvre des mesures nécessaires à appuyer de manière adéquate la recherche agricole pour le développement en vue de permettre aux pays africains de sortir du cercle de dépendance vis-à-vis des donateurs. Il est nécessaire de créer un environnement de recherche favorable qui permet aux scientifiques et à d'autres professionnels de travailler de manière efficace. La recherche agricole et les ressources humaines, scientifiques et autres devraient être mieux exploitées. Il faut adopter l'approche des systèmes d'innovation et exploiter les TIC en vue de mettre en œuvre des programmes de recherche stratégiques.

Des plans de reconnaissance et de récompense devraient être mis sur pied aux niveaux institutionnel, national et sous-régional en vue d'encourager et de récompenser les performances et les réalisations individuelles excellentes en matière de recherche. Enfin, des mécanismes d'orientation en matière de gestion scientifique et de recherche pour les jeunes scientifiques devraient être développés pour assurer le remplacement des scientifiques qui partent à la retraite ainsi que la continuité au niveau des programmes de recherche agricole.

L'Afrique devrait surtout répondre à ses besoins en matière de renforcement des capacités sur toute la gamme d'industries agricoles et autres. Ceci nécessite des améliorations majeures du financement de la recherche, des infrastructures de recherche, des équipements aussi bien que des programmes d'études, des méthodes et des supports pédagogiques et des conditions de travail des enseignants et des formateurs. Il faudrait également mettre en œuvre des méthodes modernes pour l'enseignement à distance au profit de tous les professionnels agricoles, y compris les producteurs.

L'Afrique dispose déjà d'un cadre institutionnel qui lui permet de se passer radicalement des pratiques de recherche agricole, d'enseignement, de formation et d'apprentissage démodées/peu appropriées. Le moment est venu de mener des actions concertées et communes en matière de renforcement des capacités humaines et institutionnelles afin d'appuyer l'industrie agricole de l'Afrique.

Réunion parallèle: Renforcement des capacités, Echange d'Information, Apprentissage, Prévoyance et Innovation Agricole.

Organisateurs : Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA), FARA, Forum Régional Universitaire pour le Renforcement des Capacités en Afrique (RUFORUM)

Cette réunion parallèle a abordé les questions liées à l'innovation, aux systèmes d'innovation, à la prévoyance, aux politiques, au renforcement des capacités, à la création des réseaux pour l'apprentissage et les connaissances, aux TIC, aux universités, aux organisations de recherche et de formation, aux femmes et à la jeunesse. Elle a soulevé sept Questions Clés relatives au renforcement des capacités pour l'agriculture en Afrique.

1. Les aspirations de l'avenir devront constituer la base des innovations et des investissements d'aujourd'hui.
2. Le leadership et la prévoyance efficaces en matière de systèmes d'innovation sont essentiels à la réussite.
3. Il faudrait exploiter les possibilités fournies par les TIC/GIC aussi bien que les modes d'enseignement à la carte.
4. Il est essentiel de lier la recherche aux politiques.
5. Les efforts de renforcement des capacités devront répondre aux besoins d'une diversité d'acteurs et devront être liés aux filières de production.
6. Les initiatives telles que le Renforcement des Capacités pour la Recherche Agricole en Afrique (SCARDA) et le Système Régional d'Information et d'Apprentissage Agricoles (RAILS) et des organisations telles que le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) et des réseaux tels que le Réseau Africain pour l'Enseignement de l'Agroforesterie (ANAFE) et le RUFORUM offrent des possibilités pour la création de liens et de synergies.
7. Les universités doivent être impliquées et intégrées dans les systèmes d'innovation agricole, conformément au modèle de subvention universitaire américain.

Apprentissage Permanent (L3) et Tech-MODE : Changement radical vis-à-vis de la Vulgarisation en Afrique

Organisateur: Commonwealth de l'Apprentissage (COL), Vancouver, Canada

Cette réunion parallèle a fait beaucoup de recommandations pour faire face à la baisse des investissements des gouvernements, au nombre croissant de défis posés par la mondialisation, au flux d'informations et à la gestion inadéquate de connaissances et à l'exclusion des producteurs et d'autres parties prenantes des filières de production.

Les recommandations ont compris le développement de l'apprentissage stratégique personnalisé dans les communautés rurales, de pêche et d'élevage dans le cadre de l'ensemble des relations des filières de production. Les institutions de connaissance devraient former des consortiums en vue de concevoir des ensembles de mesures d'intervention pour la vulgarisation en utilisant des options d'enseignement à la carte et à distance axées sur la technologie (Tech-MODE)

Le secteur bancaire et d'investissement peut investir dans la recherche et la vulgarisation comme une stratégie d'affaires. La réunion parallèle a recommandé au FARA d'assurer le suivi de cette question en créant un forum qui permettra aux décideurs politiques, aux banquiers et aux sociétés d'assurance de discuter des crédits agricoles, de la recherche et de la vulgarisation en mettant un accent particulier sur la promotion de l'apprentissage permanent en utilisant le Tech-MODE.

La mise en œuvre de ces recommandations commencera à générer un processus de vulgarisation indépendant, autoreproducteur et auto-générateur.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, August Temu a réitéré la nécessité d'un changement des méthodes et des outils de renforcement des capacités. Il a souligné que la capacité d'innovation n'est pas limitée aux chercheurs. Les paysans produisent de nouvelles variétés de cultures tout le temps. D'autres innovateurs sont les commerçants, les agents de transformation et les décideurs. Ils devront aussi être mobilisés. La concentration sur les chercheurs contribue directement à la fuite des cerveaux africains.

La création des réseaux de renforcement des capacités répondra aux énormes échecs institutionnels et pourra fournir des créneaux spécialisés pour le lancement de tout projet. Les réseaux aident les Africains à surmonter l'isolement scientifique, à mobiliser et à renforcer les capacités humaines existantes et à renforcer les contacts intellectuels, la collaboration et l'évaluation par les pairs.

Les programmes d'enseignement agricole n'ont pas les liens verticaux, horizontaux et linéaires nécessaires à les rendre pertinents. Le FARA devra faire campagne pour faire aboutir les réformes qui répondent aux besoins réels. L'Afrique ne tire aucun avantage stratégique à dépendre des sources extérieures pour assurer le renforcement de ses capacités.

Les délibérations ont souligné les questions et messages traités par le discours d'orientation et les rapports des réunions parallèles.

Le renforcement de la recherche agricole et la mise en œuvre des résultats et des innovations sont essentiels à la réalisation des OMD. Pour ce faire, les capacités humaines et institutionnelles de l'Afrique qui sont actuellement très faibles et s'effritent rapidement devront être renforcées ; Cela signifie apporter des changements radicaux dans la manière dont les capacités humaines et institutionnelles sont renforcées.

8. Mobiliser la société civile pour le développement agricole

Recommandation: Les parties prenantes du FARA doivent reconnaître le fait que les organisations de la société civile de l'Afrique sub-saharienne et de l'Afrique du nord se composent d'une variété d'institutions et qu'il n'est pas conseillé d'essayer de leur imposer des valeurs. Les organisations de la société civile doivent être soutenues et renforcées pour leur permettre de remplir leurs missions dans le contexte du partage plutôt que sur des valeurs imposées basées sur des objectifs mutuels et le respect des perspectives et motifs des unes et des autres au lieu de convenances artificielles d'autres organisations.

Questions clés

- Les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans le développement de l'agriculture et devront donc s'impliquer directement dans la recherche agricole pour le processus du développement.
- Une collaboration qui reconnaît et respecte les valeurs et qui est capable de motiver les organisations de la société civile pour qu'elles puissent créer des synergies.
- La recherche et la vulgarisation devraient aider à renforcer les capacités des organisations de la société civile pour que les communautés puissent bénéficier des développements liés à l'agriculture.
- Il est important de renforcer les capacités des organisations paysannes à tous les niveaux.

Introduction

Monica Kapariri, Groupe de facilitation du Consortium des Organisations non gouvernementales de l'Afrique sub-saharienne (ASS-ONG)

La communauté de développement agricole, dans ses efforts visant à mobiliser les organisations de la société civile, devrait tenir compte des facteurs qui les motivent ou les démotivent.

Définitions des organisations de la société civile et leurs implications – La communauté de recherche agricole a tenté de regrouper les organisations de la société civile en catégories pour rendre plus facile la collaboration. Ces catégories comprennent les catégories fonctionnelles (telles que la représentation, le plaidoyer, les connaissances techniques, le renforcement des capacités et la prestation des services) et celles basées sur la taille et la composition (divisées en sous groupes tels que les produits agricoles, la santé, l'environnement, les communautés de base, les districts et les organisations nationales).

Facteurs de motivation et de démotivation vis-à-vis des organisations de la société civile – Les facteurs qui motivent les organisations de la société civile correspondent à leurs visions et objectifs. Cela implique qu'elles collaborent mieux avec les organisations qui partagent leurs valeurs et leur façon de voir les choses et qui apprécient vraiment et respectent les différences. Les organisations de la société civile n'apprécient pas qu'on les oblige à modifier leurs activités pour les harmoniser à celles d'autres entités. Elles sont motivées par un sens de fierté par rapport à leur association à une cause ; elles sont motivées à faire de leur mieux et encouragées par le fait que leurs efforts sont appréciés.

Les organisations de la société civile deviennent démotivées lorsqu'elles pensent que la collaboration à laquelle elles contribuent est uniquement pour le bien d'autrui et qu'elles sont en train d'être exploitées ou qu'il leur est demandé d'apporter une contribution trop technique. Elles sont également découragées lorsqu'il leur est demandé d'apporter une contribution qui s'oppose à leurs autres engagements et intérêts. Demander aux organisations de la société civile de s'allier avec ceux qu'elles considèrent comme des adversaires qui représentent un rapport de forces négatifs, de mauvaises expériences préalables et des frustrations constantes aussi qu'avec des particuliers qui participent à l'effort de collaboration en vue de réaliser leurs propres intérêts est un important facteur de démotivation. Qui plus est, les projets qui n'apportent pas de la valeur ajoutée à court terme, ceux qui ne sont pas pertinents et qui ne tiennent pas compte des intérêts des participants ne les inspirent pas à s'impliquer dans les efforts.

Le FARA cherche à faire participer des organisations solides de la société civile à tous les niveaux de la recherche agricole. Cela veut dire que la FARA devrait mettre en œuvre des moyens pratiques qui impliqueront de manière significative, les organisations de la société civile dans la recherche et le développement agricoles.

Les réunions conjointes (telles que celle d'Accra qui a réuni les ONG, les producteurs, le secteur privé et les chercheurs) devraient se poursuivre. Les organisations de la société civile devraient également se réunir en tant que secteur afin d'intensifier leur propre appréciation des unes et des autres et d'apprendre à comprendre les synergies qui peuvent être développées grâce à une collaboration efficace.

Les facteurs de motivation et de démotivation devraient être pris en compte si l'on souhaite que les organisations de la société civile puissent être mobilisées de façon efficace en vue d'assurer la recherche agricole pour développement (AR4D). Les organisations de la société civile et la communauté de développement agricole devront discuter de façon franche de ces questions en vue de développer des perspectives communes pour l'avenir.

Réunion parallèle - Organisations de Producteurs Agricoles

Organisateur: FARA

Les organisations paysannes ont convenu de créer une Alliance Africaine d'Organisations paysannes régionales en vue de réunir les groupes existants tels que la Fédération des Producteurs de l'Afrique de l'Est (EAF), le Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs de l'Afrique et l'Ouest (ROPPA), la Plateforme des Organisations Paysannes de l'Afrique du Centre (PROPAC) et la Confédération des Syndicats Agricoles de l'Afrique Australe (SACA). Elles ont exhorté le FARA, le GFAR, la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (IFAP) et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) à soutenir ce processus. L'alliance proposée sera une tribune africaine où les organisations paysannes pourront collaborer dans le domaine des questions qui touchent à l'agriculture africaine. Puisque les pays de l'Afrique du Nord se sont actuellement joints au FARA, de nouvelles possibilités se sont présentées pour l'apprentissage croisé en matière de filières de production agricole. Bien que certains producteurs participent à la recherche, ils sont mal représentés au niveau de la gouvernance, la planification, la mise en œuvre et le suivi - évaluation des programmes et des activités de recherche. Jusqu'ici, les groupes de producteurs ne pouvaient pas participer de façon efficace aux négociations commerciales internationales et défendre leurs intérêts au niveau des marchés mondiaux compétitifs. L'appui et l'approbation par le FARA de la création d'une Alliance Africaine pour les Organisations Régionales des Producteurs aideront les producteurs à commencer à aborder ces questions.

Réunion parallèle - Consortium des ONG de l'Afrique sub-saharienne

Organisateurs : Secrétariat du FARA et le Consortium ASS-ONG

Les délibérations ont couvert les activités menées au cours de ces deux dernières années et les projets pour les trois années à venir. Elles ont repositionné le Consortium conformément aux questions régionales et globales émergentes et identifié les liens et les domaines de collaboration dans le domaine de la recherche agricole et du développement régional.

Dans les deux années à venir, le Consortium mettra en place un Secrétariat pour le Comité Pilote Intérimaire en Afrique du Sud, renforcera les liens auprès des forums et programmes sous-régionaux et appuiera le processus en cours de typologie et de mobilisation des membres des ONG et collaborera avec d'autres parties prenantes en matière d'AR4D.

Le Consortium collaborera avec le FARA en vue de faire un plaidoyer pour une AR4D participative au niveau sous-régional, la participation des femmes et des jeunes dans l'AR4D, le renforcement de l'AR4D et la sensibilisation sur les questions globales émergentes.

Le Consortium cherchera à tisser des partenariats et des alliances stratégiques en vue d'aider à diffuser les technologies et les innovations, à s'associer étroitement à d'autres initiatives du FARA, à collaborer avec le FARA, le GFAR et les OSR en vue de renforcer l'accès aux connaissances et aux technologies par les utilisateurs finaux et à collaborer avec les centres du GC basés en Afrique et d'autres partenaires de l'AR4D.

Réunion parallèle: Approches participatives en vue d'autonomiser les communautés locales dans les zones arides non tropicales d'Afrique : Expérience du Centre International pour la Recherche Agricole dans les Zones Arides d'Afrique (ICARDA)

Organisateur : ICARDA

Cette réunion parallèle a exploré les expériences réussies relatives aux approches participatives dans les zones arides marginales. Les approches participative peuvent être efficaces dans la réduction de la pauvreté, la réduction du temps de latence entre le développement et l'adoption des technologies aussi bien que l'autonomisation des communautés.

Les approches participatives en matière de recherche et de développement agricoles aident les communautés à apprendre de nouvelles méthodes et technologies et favorisent la diffusion et la mise à échelle. Ces approches permettent aux organisations de la société civile à mobiliser les communautés et à diffuser des technologies. Par ailleurs, ces approches peuvent créer des liens avec des programmes de développement de plus grande envergure. La création des entreprises de production de semences dans les villages encourage les changements de politiques et d'institutions qui permettent aux producteurs de mieux accéder aux semences. Pour qu'ils puissent être considérés comme des biens publics internationaux, les résultats de la recherche participative devraient faire l'objet d'une rigueur scientifique. Les approches participatives devraient occuper une place prioritaire dans la création de partenariats impliquant les organisations de la société civile.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, M. Adnan Gabriel a souligné que les organisations de la société civile ont un rôle capital à jouer en ce qui concerne le soutien qu'elles peuvent accorder à l'agriculteur en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Au cours des 50 dernières années, les organisations de la société civile en Afrique du Nord ont joué un rôle primordial dans l'amélioration des moyens d'existence. Elles n'ont pourtant pas été aussi efficaces en ce qui concerne l'environnement, l'agriculture, les ressources naturelles et la foresterie. Il est donc nécessaire de renforcer leurs capacités à collaborer avec les institutions scientifiques dans ces domaines.

Les commentaires issus de la séance plénière ont soutenu la nécessité d'une analyse approfondie des facteurs de motivation et de démotivation vis-à-vis de l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans l'AR4D. De plus, la recherche et la vulgarisation devraient aider à renforcer la capacité des OSC à étendre les développements agricoles aux communautés.

La séance a pris note du fait que les ONG ont joué un rôle important dans la viabilité des activités de recherche. Lorsque les cycles de la recherche aboutissent, ce sont les ONG qui continuent à promouvoir et à diffuser les produits de la recherche/les technologies ce qui sous-entend qu'elles doivent s'impliquer directement dans le processus AR4D.

Les organisations paysannes ont également été encouragées à associer davantage d'autres institutions à leurs activités. Les organisations paysannes peuvent diffuser les technologies et même exécuter des contrats pour assurer le développement agricole.

Les approches participatives améliorent l'adoption. Toutefois, les évaluations d'impact des technologies encouragées à travers les approches participatives devraient prouver leur rapport coût-efficacité quant à l'amélioration des moyens de subsistance.

La séance plénière a salué la proposition sur la création d'une Alliance Africaine pour les Producteurs sous-régionaux puisqu'une telle alliance favorisera l'apprentissage mutuel au niveau de ces groupes. En revanche, la séance plénière a recommandé que la création de cette alliance devrait aller de pair avec les efforts de renforcement des capacités des organisations paysannes aux niveaux national, sous-régional et régional.

9. Agriculture périurbaine

Recommandation: Les parties prenantes du FARA doivent considérer la recherche sur l'agriculture péri urbaine comme activité importante mais en tant qu'activité qui nécessite de nouvelles approches de recherche et la diffusion de résultats y compris l'exploitation de la diversité des cultures du secteur de l'horticulture africaine, les demandes des marchés locaux et de la diaspora africaine, les risques liés à la production du secteur de l'horticulture sans oublier le potentiel de développement inhérent à la diversité au niveau des animaux, des poissons, du bois, des insectes et des microbes.

Question clés

- La production accrue des matières premières à valeur élevée est davantage dictée par les changements au niveau de la demande que par les modifications au niveau des technologies de production.
- Les chercheurs agronomes et les agents de vulgarisation doivent répondre aux demandes du marché et à celles d'ensemble de la filière de production.
- Il faudrait accorder une attention plus particulière à la qualité, à la durabilité et à la traçabilité des produits.
- L'accroissement de la productivité devrait être réalisé à travers une utilisation plus efficace de l'eau, de la main d'œuvre, des sols et d'autres intrants.
- Les risques liés à la santé et à l'environnement sont considérables et devront être abordés.
- L'Afrique devra maintenir et capitaliser l'utilisation de la biodiversité génétique.

Introduction

Dr. John Pender, Chercheur Principal, Institut International pour la Recherche sur les Politiques Alimentaires

Les zones périurbaines de l'Afrique sub-saharienne offrent aux petits exploitants et à d'autres partenaires des possibilités importantes en vue de diversifier leurs revenus, d'améliorer leur régime alimentaire et de gérer les ressources naturelles d'une manière plus durable. La croissance démographique et l'augmentation du revenu par habitant, l'urbanisation, l'augmentation de la demande extérieure, la libéralisation du commerce et les investissements extérieurs au Kenya dans d'autres pays de la région – forces motrices de l'essor périurbain – devraient continuer à s'accroître et de ce fait à soutenir la demande croissante pour des matières premières périssables à valeur élevée telles que les fruits, les légumes, le lait, la viande et les œufs.

Toutefois, afin de tirer parti de ces possibilités, il faudra surmonter plusieurs défis et contraintes notamment le maintien et l'amélioration de la sécurité et de l'environnement macro-économique, la réduction de la corruption, l'investissement dans les infrastructures et le renforcement de l'accès des petits exploitants aux éléments productifs, aux technologies, à l'information, aux marchés et aux institutions appropriées.

Les questions d'une importance particulière à l'agriculture périurbaine à valeur élevée sont les suivantes :

- *La demande* – A la différence de la Révolution verte, la « révolution silencieuse » en matière de produits à valeur élevée est dictée davantage par le changement de la demande que par les modifications des technologies productives.

- *Les sols et l'eau* – l'accès adéquat aux sols, et surtout à l'eau, pour mener des activités agricoles intensives dans les zones périurbaines est susceptible de constituer une contrainte de plus en plus persistante. La concurrence pour l'eau à d'autres fins s'accroît rapidement.
- *Les filières de production* – La plupart des défis auxquels sont confrontés les petits exploitants africains sont liés à la manière dont ils peuvent s'intégrer aux filières de production pour les matières premières à valeur élevée. Ces filières de production sont de plus en plus dominées par quelques sociétés de détail mondiales dont la demande en matière de fiabilité et de qualité des produits constitue une contrainte énorme vis-à-vis de l'entrée dans les marchés internationaux.
- *La santé et l'environnement* – L'agriculture périurbaine présente d'énormes risques sanitaires et environnementaux qui s'aggraveront.

La révolution silencieuse dictée par la demande et à caractère privé nécessite un modèle de réussite en matière de recherche et de développement qui est différent de celui qui a été utilisé par la Révolution Verte. Les chercheurs agronomes et les agents de vulgarisation doivent donc accorder davantage de priorité à la demande du marché et à la manière dont l'ensemble des filières de production fonctionne qu'ils ne l'ont pas fait pour cultures vivrières qui peuvent être stockées pour de longues périodes. Les perspectives liées au secteur privé, tels les que celles relatives aux fournisseurs d'intrants, aux commerçants, aux exportateurs, aux détaillants et les perspectives liées aux organisations paysannes et à la société civile devraient être incorporées au processus de définition des priorités de la recherche agricole pour le développement. Au lieu de nous focaliser sur l'accroissement des rendements, comme cela a été le cas pour la Révolution Verte, nous devons accorder une attention plus particulière à des questions telles que la qualité, la durabilité et la traçabilité des produits.

Réunion parallèle - Horticulture urbaine en Afrique

Organisateur : Global Horticulture Initiative

Cette réunion parallèle s'est penchée sur les défis auxquels font face la communauté de recherche, la société civile et les autorités locales en matière d'agriculture et d'horticulture à valeur élevée.

Le secteur horticole sert de catalyseur au développement urbain. Les chercheurs joueront un rôle important en vue de prouver que les villes peuvent tirer parti de l'horticulture et de l'agriculture de plusieurs façons. Ces villes joueront également un rôle important dans la transformation de problèmes comme le traitement des déchets et la demande concurrente pour l'eau en opportunités.

Une approche participative rendra l'agriculture urbaine plus fiable et plus viable. Les partenaires sociaux peuvent aider à promouvoir les bonnes pratiques, tandis que les chercheurs peuvent proposer des arguments et appuyer l'application des technologies existantes telles que les systèmes d'information, les techniques de recyclage de déchets (urbains et agricoles), les technologies de traitement de l'eau et l'irrigation au compte-gouttes.

Les complémentarités avec d'autres secteurs agricoles et économiques permettent d'ajouter de la valeur à des domaines tels que l'authentification et l'étiquetage, la transformation et les créneaux spécialisés. L'adaptation et la transformation des contraintes en possibilités, par exemple la culture des plantes d'ornement ou des semences sur les sols pollués, le transfert de la diversité génétique des zones rurales aux zones urbaines et les contrats passés entre les jardins communautaires et les éleveurs de volailles en vue de transformer le fumier, offrent beaucoup de possibilités. L'établissement des liens entre les communautés anglophones et francophones impliquées dans l'agriculture urbaine pourrait présenter de nombreux avantages.

Réunion parallèle - Biodiversité agricole

Organisateurs : Bioversity International et FARA

La biodiversité agricole (ABD) est essentielle au développement agricole et au bien-être de l'homme : sécurité alimentaire, nutrition, santé humaine et environnementale.

En Afrique, les faiblesses liées à la gestion et à l'utilisation de la biodiversité tant aux niveaux national que régional indiquent que l'Afrique ne tire pas pleinement parti de ses ressources génétiques et que d'autres ressources génétiques valables sont perdues et en dépit de ce constat, la biodiversité agricole n'occupe pas une place prioritaire dans les plans d'actions stratégiques régionaux et nationaux.

L'Initiative de Biodiversité Agricole Africaine proposée (ABIA) servira de tribune pour la promotion de la visibilité, la génération des ressources et d'un engagement de collaboration et d'utilisation de la biodiversité agricole en Afrique.

Les participants ont souhaité que l'Assemblée générale 2007 du FARA approuve l'initiative ABIA et ont demandé que le FARA soit mandaté, en partenariat avec Bioversity International, à développer cette initiative avec le concours des parties prenantes appropriées.

Contrairement à la Révolution Verte, l'accroissement de la productivité ne sera pas basé sur l'augmentation spectaculaire du niveau d'irrigation mais plutôt sur une meilleure utilisation de l'eau, de la main d'œuvre, des sols et d'autres intrants. Il sera essentiel de tenir compte des impacts potentiels sociaux et environnementaux des nouvelles technologies.

Le rôle des organisations publiques de recherche et de vulgarisation est susceptible d'être moins crucial au développement de l'agriculture à valeur élevée en Afrique sub-saharienne qu'au développement de la production des cultures vivrières.

Toutefois, les agences publiques de recherche et de vulgarisation ont un rôle crucial à jouer en aidant surtout les petits exploitants à accéder aux technologies et aux possibilités appropriées de marché en ce qui concerne l'agriculture à valeur élevée. Elles peuvent aider les organisations paysannes en leur fournissant des informations sur les possibilités technologiques et commerciales.

Résumé des Délibérations de la Séance Plénière

En réponse, le Dr. Adama Touré a noté que les liens étroits et la dynamique entre l'agriculture rurale et l'agriculture périurbaine – le continuum urbain-rural -- justifient l'adoption d'une approche plus systématique. Le modèle Kenyan de production laitière présente des avantages particuliers aux pays ouest africains principaux importateurs des produits laitiers. L'intégration réussie des politiques pour l'amélioration génétique et l'insémination artificielle et l'organisation des éleveurs de bétail laitier en vue de la collecte, de la transformation et de la distribution du lait frais dans le cadre de ce modèle sont des exemples particulièrement remarquables.

Il existe des risques et des dangers considérables associés à l'agriculture périurbaine, tels que les eaux d'irrigation contaminées, la contamination provoquée par les métaux lourds et la mauvaise utilisation des pesticides. Les problèmes vétérinaires et de santé publique engendrés par la cohabitation étroite des êtres humains et des animaux constituent également une préoccupation majeure. Un défi important qui se pose est de faire en sorte que les décisions politiques en vue de contrôler l'agriculture urbaine et l'agriculture périurbaine soient étayées par des arguments scientifiques solides.

10. Tirer profit des savoirs traditionnels pour le développement tout en respectant la propriété intellectuelle, l'intégrité morale et éthique et la biosécurité.

Recommandation: Les parties prenantes du FARA doivent intégrer la science locale à la recherche et au développement agricole et faire les ajustements personnels et institutionnels nécessaires pour favoriser la communication et l'apprentissage mutuels entre les adeptes des différentes sciences. La propriété intellectuelle des communautés locales doit bénéficier d'une protection juridique contre l'appropriation frauduleuse et l'exploitation externe de leurs propriétés intellectuelles afin de garantir leur droit à utiliser et à partager la biodiversité au sein de leurs communautés et de leurs domaines.

Questions Clés

- Le savoir traditionnel contribue de manière considérable au développement agricole, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources naturelles en Afrique.
- Les systèmes des savoirs traditionnels sont capables d'engendrer des innovations internes et d'adapter des connaissances extérieures à leurs situations et contextes locaux.
- La recherche et la documentation efficaces des systèmes de Savoirs traditionnels, le savoir et les pratiques traditionnelles, leurs applications et transfert constituent un défi auquel se trouve confrontée la recherche agricole en Afrique.
- Une attention particulière doit être accordée aux cadres institutionnels, juridiques et politiques en vue de permettre l'accès et le partage des avantages ainsi que d'assurer la Propriété Intellectuelle appropriée afin d'éviter l'exploitation des personnes possédant des savoirs traditionnels.
- Des progrès très négligeables ont été faits pour parvenir à un consensus international sur la protection de la propriété intellectuelle en ce qui concerne les Systèmes de Savoirs traditionnels.

Introduction

Mogege Mosimege, North-West UNiversity, Mafikeng, Afrique du Sud

Les Systèmes de Savoirs traditionnels sont compliqués et dynamiques. Au cours des dix dernières années, l'on s'est mis à les reconnaître et à les accepter comme faisant partie de l'ensemble des connaissances. Des politiques, des stratégies, des projets de législation et des centres en vue de faire avancer les Savoirs traditionnels (IK) sont en train d'être développés, surtout en Afrique du Sud. Cet intérêt accru a soulevé des défis en matière de propriété intellectuelle et des questions éthiques et morales. Les communautés qui détiennent la plupart de leurs Savoirs traditionnels se sentent toujours marginalisées et ne jouent pas un rôle capital en vue de relever les défis.

Par le truchement du Comité Intergouvernemental (CIG) sur la Propriété Intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, *l'Organisation*

Mondiale pour la Propriété Intellectuelle (OMPI) œuvre en vue de développer une appréciation commune, de reconnaître, de promouvoir et de protéger les IKS. Actuellement, le CIG mène des discussions sur des projets de lois en vue de renforcer la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles contre le détournement. Toutefois, il n’y a toujours pas de consensus sur la protection de la propriété intellectuelle en ce qui concerne les Systèmes de Savoirs traditionnels.

Savoirs traditionnels – le concept de systèmes de Savoirs traditionnels est un ensemble compliqué de connaissances, d’aptitudes et de technologies existantes et développées autour des populations et communautés spécifiques dans une zone géographique donnée. Ces systèmes représentent les connaissances que les membres d’une communauté donnée développent au fil des années et continuent à développer dans les domaines de l’agriculture, de la préparation de la nourriture, des soins de santé, de l’éducation et la formation, de la protection de l’environnement et une kyrielle d’autres activités.

Développements survenus dans le domaine des Systèmes de Savoirs traditionnels en Afrique – Au fur et à mesure que les scientifiques s’efforcent de relever les défis au niveau mondial, ils prennent leurs distances par rapport aux moyens locaux de résoudre les problèmes⁶. Il arrive même que les solutions locales soient rejetées sous prétexte qu’elles entravent le progrès, qu’elles sont désuètes, qu’elles sont « des contes de bonne femme » ou tout simplement qu’elles sont démodées. Et pourtant, les Savoirs traditionnels contribuent à tout un chacun des objectifs du Millénaire pour le Développement. Par ailleurs, les Systèmes de Savoirs traditionnels serrent de plus en plus à aborder les questions de développement de plusieurs pays africains.

Défis liés à la focalisation accrue et à la documentation des systèmes de savoirs traditionnels en Afrique – L’intérêt pour les systèmes de Savoirs traditionnels présente des défis liés à la propriété intellectuelle et pose des questions d’intégrité éthique et morale.

Mécanismes et modèles de partage des avantages – Les chercheurs et les autres praticiens des Systèmes de Savoirs traditionnels font face à un défi consistant à modifier la manière dont ils procèdent en vue de supprimer les obstacles. La préoccupation principale est posée par les entreprises qui utilisent les IKS sans dûment reconnaître et partager les avantages avec les détenteurs des connaissances. En vue d’assumer leurs engagements relatifs à la Convention sur la Biodiversité (CDB), beaucoup de pays africains ont promulgué ou sont en train de formuler une législation qui permettra le partage des avantages offerts par la biodiversité et les Savoirs traditionnels. Pourtant, le défi qui se pose à beaucoup de pays est l’élaboration des modèles de partage d’avantages qui tiennent compte des intérêts des détenteurs de connaissances exploitées. Les communautés qui détiennent la plupart de leurs IK se sentent toujours marginalisées et ne jouent pas un rôle important dans le développement de ces modèles.

Coordination aux niveaux national, régional et continental – La coordination au-delà des frontières nationales est tout à fait essentielle. Les questions d’accès, de partage d’avantages et de protection des Systèmes de Savoirs traditionnels ne se limitent pas à un seul pays. La plupart de ces questions sont de nature transfrontalière.

6. World Bank (2004). *Indigenous Knowledge. Local Pathways to Global Development*. World Bank.

L'Organisation mondiale pour la Propriété intellectuelle et les systèmes de savoirs traditionnels – Le Comité Intergouvernemental (CIG) sur la Propriété Intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore sert de tribune pour le partage des expériences nationales relatives aux systèmes de Savoirs traditionnels. A titre indicatif, l'Inde a, par le biais du CIG, partagé ses expériences en ce qui concerne le développement d'une Bibliothèque Numérique pour les Savoirs Traditionnels (TKDL).

Réunion parallèle: Préparatifs de la réunion des parties au Protocole de Biosécurité et à la Conventions sur la biodiversité

Organisateurs: Initiative sur la Recherche et la Réglementation Publique (PRRI), AfricaBio, ASARECA et FARA

Cette réunion parallèle a fourni aux participants et aux chercheurs publics d'Afrique des informations sur le Protocole de Cartagène relatif à la Biosécurité (MOP4) et la 9^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (COP 9), réuni les contributions relatives aux programmes des MOP4 et COP 9, et assuré la sensibilisation sur les activités menées dans ce domaine par la Fondation pour la Recherche et la Réglementation Publique (PRRI), le FARA et AfricaBio.

Les participants à cette réunion parallèle ont exigé un appui pour la formulation de Cadres Nationaux sur la Biosécurité dans les pays africains, par exemple sous forme d'un ensemble de matériels pertinents de sensibilisation sur les biotechnologies et la biosécurité. Ils ont également sollicité un appui pour traiter des règlements relatifs aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), tels que des modèles faciles à utiliser pour les licences OGM, les formulaires de demande et des informations sur les coûts de règlements potentiels relatifs à la mise en œuvre des lois/dispositions sur les OGM. Ils ont recommandé la création des groupes de travail interministériel au niveau national en vue d'accélérer la promulgation de lois et de politiques sur la biodiversité et la biotechnologie.

Les participants ont souligné la nécessité du renforcement des capacités, de la formation et de programmes de courte durée sur la biotechnologie et la biosécurité. Ils ont fait appel au FARA pour qu'il se penche sur les ambiguïtés de la Loi-Modèle africaine et sur sa mise en œuvre, ainsi que sur des questions propres à l'agriculture africaine (y compris l'étiquetage) et l'enregistrement des leçons tirées jusqu'à ce jour de la commercialisation des produits de la biotechnologie. Ces éléments seront soumis au MOP4.

Résumé des délibérations de la séance plénière

En réponse, Monique Salomon, a identifié trois questions qui s'opposent.

Actuellement, la Propriété Intellectuelle (IPR) est censée protéger les motivations économiques pour l'innovation. Elle offre un monopole temporaire pour la propriété et le contrôle des connaissances grâce aux brevets, aux droits d'auteur, aux marques déposées et aux secrets de fabrication. Toutefois, certains pensent qu'au lieu de créer des motivations économiques pour l'innovation, certaines formes existantes d'IPR protègent un investissement ou une création donnée et répriment la capacité d'autres à faire de la concurrence à des intérêts privés, d'où la répression de l'intérêt public. Ils pensent également que des formes existantes d'IPR – surtout sa notion de propriété – ne sont pas compatibles avec l'essentiel des Systèmes de Savoirs traditionnels: la plupart des connaissances liées

aux systèmes locaux, à la sagesse et aux enseignements sont spirituellement orientées et des personnes (spéciales) en deviennent les gardiennes. Les lois coutumières réglementent l'utilisation de la sagesse, des connaissances et des enseignements. Certaines de ces activités sont considérées comme étant sacrées et secrètes et peuvent engendrer des conséquences spirituelles et physiques si elles sont violées.

Beaucoup de populations indigènes ont la « double nationalité »: ils sont liés par la constitution du pays où ils habitent aussi bien que le droit coutumier de leur « patrie ». Toutefois, puisque les populations indigènes sont souvent des minorités ethniques, la mesure dans laquelle ils peuvent faire valoir leur droit à la souveraineté, négocier leurs propres termes ou encore dire « non » au partage de leurs ressources génétiques et de leur sagesse est tout à fait contestable. Les populations locales elles-mêmes ont des avis partagés sur les IPR, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation. Si la Doctrine de l'Equilibre est appliquée (c'est-à-dire établir l'équilibre entre les intérêts privés et les valeurs sociales), il se peut bien que les avis d'une minorité ethnique soient facilement rejetés par une majorité dominante de la société. Par conséquent, les IPR des Systèmes de Savoirs traditionnels constituent une question de droit de l'homme.

En réponse, Kazhila Chinsembu, a soulevé la question de la documentation et de la conservation des Savoirs traditionnels. Les langues autochtones meurent, tandis que les bases de données qui sont en proie au bio piratage peuvent être détruites. Il a également souligné que l'Afrique manque de bio diplomatie efficace, ce qui attribue le contrôle du processus à des états récalcitrants. Pour surmonter ces défis, les pays africains peuvent, entre autres collaborer et échanger des expériences, par exemple l'expérience de l'Afrique du Sud dans la formulation d'une législation pertinente ou les progrès réalisés par la Namibie en matière de partage d'avantages. Ils peuvent également impliquer les parties prenantes et les organisations de la société civile.

En réponse, Chebet Maikut a souligné que les Systèmes de Savoirs traditionnels et leur contribution à divers aspects de la société africaine – des soins de santé (humaine et animale), de l'éducation à la préparation de la nourriture et à la conservation, en passant par la protection de l'environnement et par l'agriculture – ne sont ni reconnus, ni appréciés. Les savoirs scientifiques traditionnels – généralement oraux, ruraux et propres à une communauté donnée – devront être à la portée de la communauté de développement et du monde scientifique tout entier.

Les systèmes de Savoirs traditionnels sont souvent capables d'innover à partir de l'intérieur et d'adapter les connaissances extérieures aux situations et contextes locaux. La contribution importante des systèmes de Savoirs traditionnels à la croissance agricole et au bien-être des communautés rurales en Afrique devrait être reconnue. Il faudrait absolument que les IKS soient incorporés aux politiques, à l'AR4D et aux programmes de développement. Bon nombre de leçons peuvent être tirées des progrès réalisés dans le domaine des soins de santé, surtout la médecine alternative.

Le FARA devrait fournir de toute urgence la qualité de leadership et de responsabilité qui permettra aux acteurs majeurs de s'associer aux systèmes de Savoirs traditionnels et de mettre en œuvre l'environnement politique nécessaire pour les soutenir. Une attention particulière devrait être accordée au partage d'avantages ainsi qu'aux IPR inhérents dans des cadres permettant d'éviter l'exploitation des détenteurs des savoirs traditionnels.

Réunion de Travail de l'Assemblée générale du FARA



Recommandation

Approbation du Plan Stratégique 2007-2016 du FARA qui donne mandat au FARA de faciliter la réalisation d'une productivité agricole de grande envergure, l'amélioration de la compétitivité et le renforcement des marchés en Afrique.

L'Assemblée générale dont la prochaine session aura lieu au Burkina Faso en 2010 se tiendra tous les trois ans.

Un nouveau bureau exécutif a été élu : Président : Dr. Denis Kyetere (Ouganda) ; Vice-président : Dr. Tiemoko Yo.

La réunion qui a réuni 127 délégués a été présidée par Mme. Njabulo Nduli, Présidente du Comité exécutif du FARA. Lecture a été faite du Communiqué Ministériel (voir section précédente).

Rapport de l'Evaluation Externe conjointe 2006

Le Prof. Anthony Youdeowei a présenté le rapport de l'Evaluation Externe Conjointe (JEE) 2006 organisée par les Partenaires au Développement du Secrétariat du FARA en vue de trouver une approche plus intégrée basée sur la coordination efficace de leur appui. L'objectif était de créer une base d'appui à long terme.

Les conclusions principales de la JEE ont été les suivantes i) le Secrétariat dispose de la capacité à soutenir les activités et programmes du FARA ; ii) le Secrétariat est devenu un centre de connaissances pour la recherche agricole en Afrique ; iii) il dispose d'un effectif insuffisant ; iv) les fonds ont été gérés de manière professionnelle ; v) il y a eu une relation de travail efficace avec les OSR ; et vi) les OSR et les SNRA ont bénéficié de l'action du FARA.

Les délégués ont toutefois noté qu'il faudrait renforcer les capacités humaines du Secrétariat. Ils ont fait 36 recommandations, y compris la nécessité de: réviser le Plan Stratégique ; énoncer clairement le principe de subsidiarité afin de faire la lumière sur les rôles joués par les différents acteurs ; élaborer une stratégie de mobilisation des ressources ; inclure des représentants de l'Union Africaine au Comité exécutif ; réaligner l'effectif sur les nouvelles fonctions et recruter un Directeur Exécutif adjoint ; et créer des motivations pour que les gouvernements africains s'acquittent de l'engagement qu'ils ont pris en vue d'affecter 10% de leur budget à l'agriculture.

En guise de réponse à la JEE, les Partenaires au Développement ont lancé un aide-mémoire qui a confirmé leur intention d'harmoniser leur soutien. Certains se sont engagés au développement d'un Arrangement Financier Conjoint pour des fonds mis en commun afin d'appuyer le plan de travail annuel du Secrétariat.

Rapport de l'évaluation Externe de la Gestion des Programmes

Le Prof. Mandivamba Rukuni a présenté le Rapport de l'évaluation externe de la gestion des programmes (EPMR) initiée le Comité exécutif du FARA. L'objectif de cette évaluation était « d'évaluer d'une manière stratégique si le FARA dispose de la qualité de leadership et des systèmes de gestion, des processus et des capacités humaines nécessaires pour exécuter son mandat, répondre aux besoins en développement de ses clients et se transformer en une institution africaine viable et durable ».

Le panel a observé qu'il n'y a pas eu d'EPMR pour les OSR et que les choses auraient été plus faciles s'il y en avait eu préalablement ou simultanément ; une recommandation a donc été faite à cet effet pour l'avenir.

Le Panel a noté qu'il était évident et incontestable que le FARA continuait à être pertinent, et que le FAAP avait bien défini les rôles. Toutefois, le FARA pourrait toujours renforcer son domaine d'intervention et solliciter un engagement accru de ses parties prenantes. Par conséquent, le Panel a recommandé que le FARA réexamine sa stratégie, tout en accordant une attention prioritaire aux besoins de ses partenaires puisque malgré le fait que des consultations approfondies aient eu lieu, certains acteurs ne faisaient toujours pas preuve nette d'appropriation et d'engagement. Puisque le FARA n'est qu'un seul acteur, il faudrait accorder plus d'attention aux effets multiplicateurs de ses programmes. De plus, des preuves rigoureuses devraient être fournies en vue de déterminer pourquoi certains projets réussissent et pourquoi d'autres échouent.

Le panel a applaudi l'évolution du FAAP mais a noté qu'il s'agit d'un produit fini et non pas d'un programme. Le panel a fait l'éloge des programmes du FARA et soumis des propositions spécifiques en vue de leur amélioration. Il faudrait mettre en œuvre trois programmes, à savoir:

1. Développement et réforme de la politique sur la recherche agricole et la science ;
2. Transformation du Développement Institutionnel pour la Recherche Agricole Nationale et Régionale ;
3. Développement des Connaissances et Capacités d'Apprentissage pour le Changement Technique.

D'autres recommandations se sont focalisées sur l'harmonisation des statuts du FARA à son manuel de gouvernance ainsi que la régularisation de la structure d'adhésion et des cotisations versées au FARA. Le panel a recommandé que le FARA continue à se concentrer sur les fonctions principales énoncées dans ses statuts et qu'il limite ses activités au renforcement et à la valorisation de l'action des OSR. Le panel a fait plusieurs recommandations concernant l'Assemblée générale du FARA. Entre autres, qu'elle soit organisée tous les trois ans plutôt que tous les deux ans. Il a également recommandé que le Comité exécutif soit plus participatif et renforce son Programme et ces sous-comités. Il a également recommandé le recrutement d'un Secrétaire Exécutif adjoint qui sera chargé des programmes.

Le panel a noté que la réussite du FARA en tant qu'institution africaine durable devrait se fonder sur sa propre capacité ainsi que la capacité des OSR à renforcer la qualité de leadership en vue de créer des relations valables à tous les niveaux. Le FARA, l'ASARECA, l'AARINENA, le CORAF et la SADC-FANR sont toutes des structures africaines créées pour une action concertée et qui dépendent donc énormément de très bonnes relations mutuelles.

En guise de conclusion, le panel a noté que le FARA est une organisation jeune qui a un brillant avenir pourvu que ces programmes soient axés sur la « demande ». Le FARA est le lien principal et le véhicule des relations entre l'Afrique et les centres GCRAI qui opèrent sur le continent. Ce rôle est crucial puisque le GCRAI continue à faire l'objet de réformes.

Enfin, le Panel était d'avis que les bases ont été jetées pour permettre au FARA de se développer en une institution africaine véritable, efficace et durable. Le défi qui se pose à l'Assemblée générale, au Comité exécutif et au Secrétariat du FARA est de savoir faire des choix stratégiques et justes capables de faire aboutir ce noble objectif.

La réponse du FARA aux JEE et à l'EPMR

Le Dr. Jones a fait un rapport sur la mise en œuvre des changements recommandés par la JEE et l'EPMR. Il a signalé sa gratitude aux Partenaires au Développement et au Comité exécutif du FARA pour avoir initié ces évaluations et a félicité les deux équipes pour leur excellent travail. Toutes les recommandations de la JEE et de l'EPMR ont été approuvées par le Comité exécutif du FARA et sont en cours de mise en œuvre par le FARA et son Secrétariat.

Le nouveau Plan Stratégique du FARA reflète les changements tels que le développement du PIDAA et du FAAP, les développements tels que l'engagement renouvelé du G8 aux intérêts de l'Afrique et à l'agriculture, les priorités actualisées des OSR et l'incorporation au FARA de l'OSR d'Afrique du Nord. Il a toutefois remis en question la recommandation selon laquelle le FARA devrait se limiter à trois programmes. Les initiatives régionales se poursuivront. Le PC-ASS passera à la phase effective de mise en œuvre. Le SCARDA catalysera le changement en fonction des conclusions de l'évaluation des SNRA. Conformément à la recommandation de l'EPMR, le RAILS et la DONATA seront intégrés et harmonisés, tandis que l'ABB ne se focalisera que sur les questions d'ordre politique.

Les questions transversales et les stratégies d'harmonisation ont compris l'égalité-genre et la promotion d'une stratégie VIH/SIDA pour l'Afrique. Le Secrétariat développera une stratégie de plaidoyer et de mobilisation des ressources. En vue de développer son nouveau Plan Stratégique, le FARA a élaboré le principe de subsidiarité, mené une analyse des questions touchant à l'environnement et initié le processus d'harmonisation et de coordination des arrangements financiers.

Quant à l'Assemblée générale, le Secrétariat a accueilli la recommandation relative à la tenue de l'Assemblée générale tous les trois ans. Un examen sera fait en vue d'instituer le paiement des cotisations et de renforcer l'engagement pris par les pays africains. La structure organisationnelle du Secrétariat serait remaniée – y compris la création des postes de Secrétaire Exécutif adjoint et de directeurs de programmes.

Le Dr. Jones était entièrement d'accord que le Comité exécutif devrait se réunir deux fois par an et que l'Union Africaine devrait se faire représenter au niveau du Comité. Il a également approuvé d'autres recommandations comme le fait que les Secrétaires exécutifs du FARA et des OSR devaient avoir droit de vote et la prolongation du mandat des membres du Comité exécutif de deux à trois ans conformément au nouvel intervalle adopté pour l'organisation des Assemblées générales.

Le Président de séance a noté que les rapports des deux évaluations ont été envoyés aux membres du FARA pour commentaire. Il a ajouté que la réponse exprimée par le FARA sur ces évaluations tient compte des commentaires reçus et a demandé et obtenu l'approbation des rapports de ces deux évaluations et de la réponse du FARA.

Nouveau Plan Stratégique du 2007-2016 du FARA

Le Dr. Jones a présenté le nouveau Plan Stratégique du FARA et les délégués l'ont approuvé à main levée. Tant la JEE que l'EPMR ont reconnu le fait que beaucoup de changements se sont produits dans l'environnement politique, économique, agricole et environnemental dans lequel fonctionne le FARA. Lors du processus de révision de son Plan Stratégique, le

FARA a tiré plein partie de l'enrichissement croisé engendré par l'élaboration des stratégies de l'ASARECA et du CORAF.

En commençant par son objectif général, la structure du Plan Stratégique du FARA (voir encadré) qui se conforme à l'objectif du PIDAA auquel contribuera le Pilier IV énonce les réalisations prévues par le FARA, les résultats escomptés de son objectif spécifique et les actions à mener en vue de parvenir à ces résultats. Le processus de planification a tenu pleinement compte des hypothèses qui doivent être vérifiées afin d'atteindre l'objectif de ce Plan Stratégique. Ce processus a compris (1) la possibilité d'intérioriser ces hypothèses et (2) la portée des risques qu'elles ont posés.

« Diversifié » signifie l'implication de plusieurs parties prenantes comme les exploitants et les éleveurs pauvres, la main d'œuvre agricole, les consommateurs pauvres, les entrepreneurs. Dans ce contexte, la productivité agricole améliorée, qui ne se limite pas à la production, nécessite l'adoption des résultats de recherche, y compris les nouvelles technologies qui renforcent l'efficacité de la production. La compétitivité agricole améliorée renforce la capacité des exploitants et d'autres parties prenantes à faire concurrence sur le marché en ce qui concerne les prix, la qualité et la conformité aux normes. L'amélioration du marché passe par des prix compétitifs, des infrastructures et des informations. Pour que les systèmes de production soient durables, ils devraient être basés sur l'amélioration durable du paysage environnemental, social, économique, politique et institutionnel.

Plan Stratégique du FARA (2007 - 2016)

Objectif stratégique du FARA: une croissance agricole durable et diversifiée.

Objectif primordial du FARA: réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, et amélioration des conditions de l'environnement en Afrique.

Objectif spécifique du FARA: amélioration durable de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles diversifiés en Afrique.

Le rôle du FARA est de promouvoir la mise en réseaux de ses parties prenantes pour que leurs contributions surpassent ce qu'elles auraient réalisé en travaillant séparément. Les cinq Fonctions d'Appui aux Réseaux liées et interdépendantes sont les suivantes :

1^{ère} Fonction d'Appui aux Réseaux : Plaidoyer et mobilisation des ressources (activités)

- Elaboration d'une stratégie régionale de plaidoyer (basée sur les objectifs du PIDAA et les principes du FAAP)
- Autonomisation d'une diversité de parties prenantes majeures afin qu'elles puissent jouer des rôles en matière de plaidoyer
- Assistance au développement des Programmes de Productivité Agricole nationaux et multi-pays
- Développement et mise en œuvre des mécanismes en vue de faciliter l'harmonisation de l'appui et de la mobilisation des ressources

2^{ème} Fonction d'Appui aux Réseaux : Accès aux connaissances et aux technologies (activités)

- Appui au changement institutionnel nécessaire à promouvoir la création de réseaux
- Créations de mécanismes en vue d'assurer l'échange d'informations aux niveaux intra régional et inter régional
- Appui au partage des outils de prise de décisions pour une diversité de parties prenantes
- Développement des mécanismes pour le transfert des compétences en vue de développer et d'utiliser des technologies
- Développement des mécanismes en vue de comprendre les réussites et les échecs des approches - avec retours appropriés

3^{ème} Fonction d'Appui aux Réseaux : Politiques et marchés régionaux (activités)

- Identification des contraintes imposées à la compétitivité par les politiques agricoles existantes

- Analyse des institutions agricoles principales au sein de la région
- Développement des aptitudes de négociation et des capacités des négociateurs de politiques agricoles
- Recherche et analyse de politiques en vue d'aborder les contraintes imposées par des normes et conventions peu appropriées
- Elaboration d'une stratégie de lobby

4^{ème} Fonction d'Appui aux Réseaux : Renforcement des capacités (activités)

- Elaboration d'une stratégie pour la création des capacités humaines et institutionnelles Développement d'un mécanisme régional pour l'échange des informations et le partage des expériences en matière d'enseignement et d'apprentissage
- Développement des capacités en vue de permettre l'utilisation optimale des TIC comme support d'enseignement et de formation
- adéquates pour l'innovation

5^{ème} Fonction d'Appui aux Réseaux: Partenariats et alliances stratégiques (activités)

- Identification des besoins et contraintes vis-à-vis de la mise en œuvre efficace des approches de systèmes d'innovation aux niveaux inter régional et intra régional
- Développement et mise en œuvre des mécanismes d'échange d'informations sur les expériences relatives à l'apprentissage
- Identification des acteurs des filières de production en allant des producteurs aux consommateurs
- Création des mécanismes pour l'échange des expériences relatives à la diffusion efficace de nouvelles approches
- Mobilisation des ressources pour la facilitation du dialogue OSR sur les approches d'innovation

Ces Fonctions d'Appui aux Réseaux permettront collectivement d'atteindre les résultats énoncés.

Les projets en cours du FARA sont compatibles avec ces Fonctions d'Appui aux Réseaux et contribuent à la réalisation des résultats stratégiques. Certaines fonctions nécessiteront davantage d'efforts (de nouveaux projets et investissements) en vue de réaliser les résultats escomptés.

Le Plan Stratégique a indiqué la conformité aux principes fondamentaux suivants du FARA:

- Promotion de l'excellence
- Conformité au Principe de Subsidiarité
- Réalisation des résultats et responsabilité de rendre compte des parties prenantes
- Participation grâce à l'utilisation des approches participatives

Il attire l'attention sur les questions transversales suivantes :

- Programme axé sur les pauvres et orienté par la croissance
- Approche des systèmes d'innovation
- Genre
- VIH/SIDA
- Viabilité de l'environnement
- Conformité aux principes du FAAP

Il a été reconnu que *l'Objectif Spécifique* est ambitieux et qu'il nécessite un changement qui sera difficile aux chercheurs d'atteindre d'eux-mêmes. Ils ont besoin de nouveaux moyens afin de travailler et d'utiliser l'avantage comparatif qu'offre le FARA au niveau intra et inter régional par exemple. Le Plan Stratégique présente de nouveaux moyens de capitaliser l'avantage comparatif du FARA en tant que Forum régional renforcé par la conformité au principe de subsidiarité. Il permet aux OSR de bénéficier pleinement des interventions régionales sans compromettre leurs rôles.

Pour terminer, le Dr. Jones a affirmé que c'est « Ensemble, que l'on pourra réaliser ce projet ambitieux et que c'était en réalité uniquement en unissant les efforts que l'on pourra réaliser ce projet ambitieux ».

Modifications des Statuts et du Manuel de Gouvernance du FARA

Le Dr. Jones a présenté les propositions de modifications aux Statuts et au Manuel de Gouvernance du FARA en fonction des recommandations soumises par l'Evaluation Externe Conjointe (JEE) et l'Evaluation Externe de la Gestion des Programmes (EPMR) pour étude par l'Assemblée générale.

1. Le FARA devra redéfinir sa vision, sa mission, ses priorités stratégiques et élaborer une déclaration de principe cohérente qui oriente et catalyse ses fonctions au niveau continental.

Vision: « Réduction la pauvreté en Afrique grâce à une croissance agricole durable et largement diversifiée et à l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants et des éleveurs ».

Mission: « Création d'améliorations largement diversifiées de la productivité agricole, de la compétitivité et des marchés agricoles en appuyant les organisations sous-régionales africaines dans le renforcement des capacités de l'Afrique à l'innovation agricole ».

2. L'intervalle entre les réunions de l'Assemblée générale devrait passer à trois ans en raison des coûts encourus et de l'insuffisance de temps pour la mise en œuvre des recommandations. L'AG sera organisée par rotation dans les sous-régions, y compris en Afrique du Nord.
3. Harmoniser la structure, le contenu, la procédure et la date des Assemblée générales des OSR pour qu'elle puisse mieux s'identifier à l'AG du FARA.
4. Le mandat actuel des membres du Comité exécutif du FARA devra passer de deux ans à trois ans sans possibilité de renouvellement.
5. Le Comité exécutif devra se réunir deux fois par an pendant le premier et le quatrième trimestre.
6. Les Secrétaires exécutifs du FARA et des OSR seront des membres ex-officio du Comité exécutif du FARA avec droit de vote. Les représentants des OSR devraient y siéger à titre de membres à part entière.
7. Inviter l'Union Africaine à se faire représenter au Comité exécutif.
8. Le mandat du Secrétaire exécutif devra passer de quatre à cinq ans avec possibilité de renouvellement.
9. Il a été demandé à l'Assemblée générale d'approuver la création du poste de Secrétaire exécutif adjoint (Programmes) conformément à la recommandation issue des évaluations.
10. Afin d'aligner la désignation de l'organe directeur du FARA aux fonctions actuelles, il a été proposé que le Comité exécutif du FARA soit dorénavant appelé Conseil exécutif. Par conséquent, le titre du Secrétaire exécutif change pour devenir Directeur exécutif.

Il a été proposé qu'en plus du français et de l'anglais, le FARA adopte les deux autres langues de l'Union Africaine, à savoir l'arabe et le portugais.

Par vote à main levée, les délégués ont convenu de l'incorporation appropriée des changements susmentionnés aux Statuts et au Manuel de gouvernance du FARA.

Election des Membres du Comité Exécutif

Président: Après avoir pris la parole, le Dr. Seyfu Ketema, Secrétaire exécutif de l'ASARECA, a proposé que soit élu comme prochain Président du Comité exécutif du FARA, le Dr. Dennis Kyetere, Directeur Général de l'Organisation Nationale de Recherche Agricole (NARO) de l'Ouganda. Pour appuyer sa proposition, le Dr. Ketema a noté que le Dr. Kyetere a été le premier chercheur à avoir identifié un gène majeur qui assure la résistance du maïs au streak virus destructeur et ajouté qu'il a également mené plusieurs projets de recherche au NARO.

La nomination du Dr. Kyetere en tant que Président du Comité exécutif du FARA a été approuvée par acclamation.

Membres: Les propositions de nomination de membres du Comité exécutif ont été soumises à l'AG : Tiémoko Yo (Vice-Président); Lucy Muchoki (Secteur privé); Sylvie Mbog (ONG et Fondations); Papa Seck (Partenaires scientifiques); Frank Kufakwandi (ex-officio, Partenaires au développement); Desiré Porquet (Organisations de Producteurs Agricoles); Seyfu Ketema (ASARECA); Paco Sereme (CORAF/WECARD); Margaret Nyirenda (SADC/FANR); Amor Chermiti (Afrique du Nord); Adnan Gibriel (AARINENA); Monty Jones (SE, FARA)

Ces propositions ont toutes été entérinées par l'Assemblée générale.

Discours d'Adieu de la Présidente du FARA

En passant la présidence à son successeur, Mme. Nduli Njabulo a exprimé sa gratitude pour l'opportunité qui lui a été offerte de servir l'Afrique par le biais du Comité exécutif du FARA. Elle a exprimé sa conviction au mandat du FARA et sa fierté pour les accomplissements du FARA. Mme Nduli a remercié les membres du Comité Exécutif et le Secrétaire exécutif pour le soutien qu'ils lui ont témoigné pendant l'exercice de son mandat en tant que Présidente du Comité exécutif. Elle a félicité le personnel du Secrétariat pour son dévouement au travail et les parties prenantes du FARA pour leurs réalisations. Elle a conclu en affirmant qu'elle était persuadée que le FARA et ses parties prenantes réaliseront des succès plus retentissants à l'avenir.

Clôture de la session de travail

Le Dr. Jones a remercié la Présidente sortante, Mme. Nduli Njabulo, pour son dévouement et pour les efforts inlassables qu'elle a fournis au profit du FARA et pour le leadership efficace qu'elle a offert au Comité exécutif et au Secrétariat.

Des observations finales ont été faites par le Dr. Papa Seck, le Dr. Paco Sereme, M. Cris Muyunda, le Dr. Richard Mkandawire et Mme. Janine Cocker.

Représentant des catégories différentes de parties prenantes, chacun d'entre eux a salué les progrès effectués par le FARA qui se reflétaient dans la réussite de l'Assemblée générale qu'ils ont trouvée informative et collégiale. Mme Judith Francis, au nom du CTA, du RUFORUM et du FARA a annoncé le lancement d'un concours « Women and Youth in Science » (Femmes et Jeunes impliqués dans les Sciences) dont les prix seront décernés à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.

Le Dr. Kyetere, le nouveau Président, a remercié les parties prenantes du FARA pour la confiance qu'elles lui ont témoignée. Tout en exprimant son engagement au mandat du FARA, il les a assurés qu'il fera de son mieux pour que le FARA puisse atteindre ses buts et objectifs.

Conformément au système de rotation, le Dr. Paco Sereme a informé les délégués que la prochaine Assemblée générale aura lieu dans la sous-région du CORAF/WECARD et que selon les informations qu'il a reçues, le gouvernement burkinabé aura le plaisir d'abriter la prochaine Assemblée. Cette proposition a été approuvée par acclamation.

Sigles et Abréviations

AARINENA	Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord
AATF	Fondation africaine pour la technologie agronomique
ABBI	Initiative africaine de biosécurité et de biotechnologie
ABD	Biodiversité agricole
ABIA	Initiative sur la biodiversité agricole en Afrique
ACE	Bourse africaine des marchandises
ADRAO	Centre du riz pour l'Afrique (ex Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'ouest)
AFAAS	Forum africain des services de conseil agricole
ALIVE	All Life In Viable Environment
ANAFE	Réseau africain pour l'éducation en agroforesterie
AR4D	Recherche agricole pour le développement
ARCIK	Centre africain de ressources sur les savoirs traditionnels
ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'est et du centre
ASS	Afrique Sub-Saharienne
BASIC	Renforcement des capacités scientifiques et institutionnelles en Afrique
CAHW	Travailleurs en santé animale basés dans les communautés
CBD	Convention sur la Biodiversité
CECIK	Centre pour la Cosmvision et le savoir traditionnel
CEFIKS	Centre pour les systèmes des savoirs des populations autochtones
CER	Communauté économique régionale
CGIAR	Groupe Consultatif pour la recherche agricole internationale
CGS	Système de subventions compétitives
CIKFIM	Centre pour la savoir traditionnel dans les exploitations agricoles et l'infrastructure
CIRA	Centres Internationaux de recherche agricole
CO	Connaissances autochtones
COP9	9ème conférence des Etats parties à la convention sur la diversité biologique
CORAF/WECARD	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles/West and Central African Council for Agricultural Research and Development
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
CT	Connaissance traditionnelle
DAB	Distributeur automatique de billets
DONATA	Programme pour la diffusion des nouvelles technologies agricoles en Afrique
DPI	Propriété intellectuelle
DVS	Département des services vétérinaires

EAFF	Fédération des exploitants agricoles de l'Afrique de l'est
ECOWAS	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
EFARD	Forum européen de la recherche agricole pour le développement
EPP	Plan du programme environnemental
EFA	Education et formation agronomique
FAAP	Cadre pour la productivité agricole en Afrique
FAD	Fonds pour le développement agricole
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Nations Unies)
FARA ExCo	Comité exécutif du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique
FANRPAN	Réseau d'analyse politique sur les ressources alimentaires, l'agriculture et l'alimentation
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FIDA	Fond international pour le développement agricole
GAHP	Grippe aviaire hautement pathogène
GFAR	Forum mondial pour la recherche agricole
GIC	Gestion intégrée des communications
GlobalHort	Initiative mondiale d'horticulture
GT	Groupe de travail
ICARDA	Centre International pour la recherche agricole dans les zones arides
ICRAF	Centre mondiale de l'agroforesterie (appelé auparavant centre international de recherche en agroforesterie)
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures pour les zones tropicales semi-arides
ICSU-ISTS-TWAS	Conseil international pour la science-Initiative sur la science et la technologie pour la durabilité- sciences dans les pays en développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IGC	Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore
IITA	Institut international de l'agriculture tropicale
IKS	Système des savoirs traditionnels
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
INERA	Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques
INRA	Institut national de recherche agricole
ITDG	Practical Action (ex groupe intermédiaire pour le développement technologique)
KENRIK	Centre kenyan des ressources sur les savoirs traditionnels
KVB	Office vétérinaire du Kenya
MARECIK	Centre Masai de ressources sur les savoirs traditionnels
MOP4	Réunion des parties au Protocole de Carthagène sur la Biosécurité
NAADS	Services nationaux de consultation agricole (Ouganda)
NAPCI	Initiative panafricaine du NEPAD sur le manioc
NARO	Organisation nationale de recherche agricole de l'Ouganda

NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIE	Office Internationale des Épizooties (International Office of Epizootics)
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG -ASS	Organisations non-gouvernementales de l'Afrique Sub-Saharienne
OSC	Organisation de la société civile
OSR	Organisations sous-régionale
PAEPARD	Plate-forme pour un partenariat Afrique -Europe pour la recherche et le développement agricole
PC ASS	Programme challenge pour l'Afrique Sub-Saharienne
PIDAA	Programme intégré de développement de l'agriculture en Afrique
PROPAC	Plateforme des organisations paysannes d'Afrique centrale
PRRI	Initiative pour la recherche et la réglementation publique
PROLINNOVA	Promouvoir l'innovation locale
RAD	Recherche agricole pour le développement (en Europe)
RAILS	Système Régional d'Informations et d'Apprentissage Agricoles
RIU	Research Into Use
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'ouest (Network of Farmers and Producers Organisations of West Africa)
RUFORUM	Forum régional universitaire pour le renforcement des capacités
SACAU	Confédération des syndicats agricoles de l'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SADC-FANR	Communauté de développement de l'Afrique australe - Direction de l'agriculture et des ressources naturelles
SADC-MAPP	Programme multi pays de productivité agricole de la SADC
SAFGRAD	Comité consultatif de recherche et de développement des semences alimentaires en zones semi-arides
SAP	Site d'apprentissage pilote
SCARDA	Programme pour le renforcement des capacités pour la recherche et le développement agricole en Afrique
SNRA	Système national de recherche agricole
SSA NAAS	Services nationaux de conseils agricoles de l'Afrique Sub-Saharienne
STI	Science, technologie & innovation
Tech-MODE	Education ouverte et à distance facilitée par la technologie
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UA-BIRA	Bureau interafricain des ressources animales de l'UA
UA-DREA	Union Africaine - Direction de l'économie rurale et de l'agriculture
TKDL	Bibliothèque numérique sur les savoirs traditionnels
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance (ex Fonds international d'urgence de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance)
ZIRCIK	Centre zimbabwéen de ressources sur les savoirs traditionnels

Le FARA en bref

Le FARA est le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique, l'organisation fédératrice qui rassemble les principales parties prenantes de la recherche et du développement agricole en Afrique pour former des partenariats.

Le FARA est l'organe technique de la Commission de l'Union Africaine (CUA) pour les questions liées à l'économie rurale et au développement agricole et aussi l'organisme chef de file du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) de l'UA pour la mise en œuvre du 4^{ème} pilier du Programme Intégré pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PIDAA) qui traite de la recherche agricole ainsi que de la diffusion et de l'adoption des technologies.

La **vision** du FARA est de réduire la pauvreté en Afrique grâce à une **croissance** durable des secteurs agricoles et surtout à **l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants**.

Le FARA a pour **mission** d'améliorer tous les secteurs de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles en apportant un soutien aux organisations sous-régionales africaines dans le renforcement des capacités pour l'innovation agricole.

L'**idée de base** du FARA est d'offrir une plateforme stratégique pour promouvoir la création de réseaux à l'échelle continentale et mondiale qui soient à même de renforcer les capacités des systèmes nationaux de recherche agricole en Afrique ainsi que les organisations sous-régionales africaines.

Le FARA apportera cette contribution par le biais de son *Objectif Spécifique* d'**amélioration durable de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles diversifiés**.

Pour réaliser cet objectif, le FARA a identifié cinq *produits finaux* qui répondent aux besoins exprimés par ses partenaires ; à savoir :

1. La mise en place d'arrangements institutionnels et organisationnels appropriés pour la recherche et le développement agricole régional;
2. Un accès diversifié des partenaires à la connaissance et à la technologie nécessaires à l'innovation;
3. L'élaboration d'options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions et les marchés;
4. Le développement des capacités humaines et institutionnelles pour l'innovation;
5. L'appui aux plateformes d'innovation agricole.

Le FARA offrira ces résultats à travers l'appui aux réseaux des OSR ; notamment par :

1. **Le plaidoyer et la mobilisation des ressources**
2. **L'accès à la connaissance et aux technologies**
3. **Les politiques et les marchés régionaux**
4. **Le renforcement des capacités**
5. **Les partenariats et alliances stratégiques**

Les principaux bailleurs de fonds du FARA sont la Banque Africaine de Développement, l'Agence Canadienne pour le Développement International, la Commission Européenne, les gouvernements des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Irlande, de l'Allemagne et de la France, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, la Fondation Rockefeller, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque Mondiale et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international.



**Quelques images de la 4ème Assemblée générale du FARA, Sandton Convention Centre,
Johannesburg, 10-16 juin 2007**



Njabulo Nduli
Présidente du FARA



Shadrack Moephuli
Directeur général, ARC



Richard Mkandawire
Conseiller agricole, NEPAD



Monty Jones
*Directeur exécutif
du FARA*



Marina Puccioni
*Présidente de
l'IEIARD*



L'Assemblée générale du FARA a offert une bonne occasion pour nouer des contacts entre des acteurs de la recherche et le développement agricoles, y compris les fonctionnaires des gouvernements et des leaders des agences de développement



Les délégués à l'Assemblée générale



Des Ministres obtenant des informations courantes sur la collaboration entre le NEPAD et le programme 'Research into Use' du DFID

Un véritable programme africain pour la recherche et les technologies agricoles

De nouvelles visions, priorités et orientations pour l'agriculture africaine ont émergé des délibérations de la 4^{ème} Assemblée générale du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique tenue au Sandton Convention Centre, à Johannesburg du 10 au 16 juin 2007.

Les anciens modèles de vulgarisation de la recherche et du développement qui datent d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années sont en train de disparaître. Orientées par la demande des consommateurs, les institutions africaines de science et de technologie se repositionnent en vue d'aider les producteurs à gérer les risques et à créer des partenariats avec le secteur privé.

Plus de 700 délégués venus d'institutions africaines et non africaines - des institutions intervenant dans la recherche et le développement agricoles mais également des institutions représentant la société civile, les organisations paysannes et le secteur privé - se sont réunis en vue de discuter et de promouvoir un véritable programme africain pour la recherche et la technologie agricoles.

Les africains ont montré qu'ils prenaient à présent le relais de la communauté des donateurs pour mettre en œuvre des initiatives de développement agricole en vue d'assurer la prospérité future de l'Afrique.

Le présent compte-rendu des délibérations de la 4^{ème} Assemblée générale du FARA est destiné à toute personne qui s'intéresse au développement agricole en Afrique ou qui y est associée d'une manière ou d'une autre. Il transmet haut et fort le message que des progrès significatifs ont été accomplis depuis la création du FARA en 2002 en vue de relever les défis à venir.

C'est également avec beaucoup d'impatience que les personnes qui s'intéressent à l'agriculture africaine attendront l'organisation de la 5^{ème} Assemblée générale du FARA qui se tiendra en 2010 au Burkina Faso.

www.fara-africa.org



Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)

PMB CT 173 Cantonments, 2 Gowa Close

Roman Ridge, Accra, Ghana

Téléphone: +233 21 772823 / 779421 / 774561

Fax: +233 21 773676 • Site web: www.fara-africa.org

ISBN 978-9988-1-1066-9 (imprimé)

ISBN 978-9988-1-1061-8 (pdf)